

---

## Aux Canadiens des Etats-Unis

---

Comme le vent du nord emporte les oiseaux  
Par de là les grands monts, les forêts et les eaux,  
Bien souvent, dans le siècle en délire où nous sommes,  
Un souffle irrésistible emporte au loin les hommes,  
Jetant sur tous les bords leurs groupes dispersés.

Ce souffle impétueux, frères, vous a poussés  
Hors des champs arrosés par le sang de vos pères ;  
Et vous avez foulé des plages plus prospères,  
Vous y gagnez en paix, pour un repas frugal,  
Le pain qui vous manquait sur le vieux sol natal ;  
Et tendant à des vents favorables vos voiles,  
Sous le fier étendard aux plis semés d'étoiles,  
Qu'il vous faut désormais respecter et servir,  
Vous entrevoyez tous le port de l'avenir,  
Vous sentez enivrés du vin des espérances,  
Vos cœurs, restés français, battre pour les deux Frances,  
Pour la Gaule chrétienne et pour le Canada.  
Vous aimez le pays où le ciel vous guida,  
Mais vous n'oubliez pas les rives du grand fleuve,  
Où vous avez pourtant subi plus d'une épreuve ;  
Et, comme les oiseaux—chassés par les frimas—  
Vers des bosquets ombreux qui ne se fanent pas—  
Gardent sous d'autres cieus leur suave ramage,  
Savent se rappeler l'arbre, au mouvant ombrage,  
Qui berça le doux nid abritant leurs amours,  
Frères, dans votre exil, vous conservez toujours,  
En dépit des railleurs, des jaloux et des traîtres,  
L'idiome si vieux que parlaient vos ancêtres,  
Et dont ils ont laissé tant d'échos enchanteurs ;  
Vous conservez toujours sur l'autel de vos cœurs,  
Qui vibrent pour le grand, pour le pur et le juste,  
Votre robuste foi, votre croyance auguste.

Oui, vous chérissez tous le rivage lointain  
 D'où voulut vous bannir l'insondable destin,  
 Et, des chers souvenirs d'antan l'âme bercée,  
 Souvent vous contemplez des yeux de la pensée,  
 Dans un rayonnement féerique et triomphant,  
 Le vieux foyer témoin de vos ébats d'enfant,  
 Le sentier qu'en courant, pris d'une gaieté folle,  
 Vous suiviez tous les jours, au sortir de l'école,

Le bosquet verdoyant, plein de confuses voix,  
 Où vous avez aimé pour la première fois,  
 Et la tant vieille église, aux murs voilés de lierre  
 Où vous alliez prier auprès de votre mère,  
 Dont les yeux, ô douleur ! pour toujours se sont clos.  
 Devant vous apparaît parfois le sombre enclos  
 Qui vous vit, l'œil en pleurs, penchés sur une tombe,  
 Et quand vient le printemps, le vent du soir qui tombe  
 Semble vous apporter par moment les parfums  
 Des fleurs dont vous orniez le tertre des défunts  
 Qu'a gardés dans son sein le sol de la patrie.

Oui, vous aimez toujours avec idolâtrie  
 Le vieux terroir fécond où dorment vos aïeux ;  
 De votre sang français vous êtes orgueilleux,  
 Vous êtes orgueilleux de la tâche héroïque  
 Que vous voit accomplir la grande République,  
 Et vous vous montrez tous les dignes rejetons  
 Des courageux Normands et des hardis Bretons  
 Qui surent, hache au poing et mousquet à l'épaule,  
 Créer au nouveau monde une nouvelle Gaule.

Le front dans les rayons de l'astre du Progrès,  
 Qui fait étinceler cités, hameaux, guérets,  
 Donnant à l'étranger les plus nobles exemples,  
 Partout vous élevez à Jéhovah des temples ;  
 Vous fondez, attentifs à la voix du devoir,  
 Des foyers où l'enfance à flots boit le savoir,  
 Vous étendez sans fin une chaîne typique,  
 Qui tôt ou tard devra, ceinturant l'Amérique,  
 Y joindre d'un lien marqué de votre sceau  
 Tous les groupes français en un vaste faisceau.

Et celle qui laissa sur le monde une trace  
Que ne saura jamais effacer nulle race,  
Celle dont vous gardez toujours le souvenir,  
Celle que vous avez appris tous à bénir  
Dans ses féconds travaux de soldat et d'apôtre,  
La France, dont la langue immortelle est la vôtre,  
La France, que parfois vous nommez à genoux,  
Dans le lointain vous dit :—Je suis fier de vous !

**W. Chapman**

---

## La Société neutre au double point de vue national et religieux

---

La plupart de nos sociétés de secours mutuel auront cette année leur convention générale. Quelques-unes ont déjà tenu ces assises importantes et modifié leurs règlements, leurs modes d'administration, suivant que l'expérience le leur enseigne ou que des conditions nouvelles les y engagent. Chacune profitera de cette occasion pour engager ses membres à faire une propagande active et à répandre dans leur entourage les principes de l'organisation, à faire connaître ses multiples avantages, à développer l'esprit de solidarité qui a fait de son œuvre un drapeau et de ses moyens d'action une devise à la fois nationale et religieuse.

Nos sociétés nationales, puisque c'est d'elles que nous voulons parler, étudieront soigneusement, avec les causes qui leur valurent quelque succès, celles qui, sur certains points, ont paralysé leurs efforts et mis un obstacle souvent infranchissable à leur développement. Parmi ces dernières elles reconnaîtront, au premier rang, la concurrence qui leur est faite, grâce à l'irréflexion de milliers de compatriotes, par les nombreuses sociétés cosmopolites qui ont fait des recrues dans notre propre milieu, qui en font encore, et qui substituent lentement un cosmopolitisme décevant à une saine concentration de l'énergie nationale. L'exemple que, dans ce cosmopolitisme même, l'on trouve de l'esprit pratique anglo-saxon est impuissant à ouvrir les yeux du plus grand nombre, et nous assistons, à certaines époques surtout, à l'émigration de nos énergies—combien précieuses!—vers des œuvres ne pouvant les intéresser que de très loin. C'est ainsi que tout près de 60,000 canadiens-français, sinon davantage, sont enrôlés sous les bannières de sociétés neutres mais anglophones comme les *Independent Foresters* (I. O. F.) les *Wodmen of the World*, les "Eagles," la *Union Fraternel League*, les *Canadian Foresters*, l'*Ancient Order of United Workmen*, ou d'autres également anglophones mais qui font profession de catholicisme comme les *Catholic Foresters*, la *C. M. B. A.*,

les *Knights of Columbus*. Certaines de ces dernières ont même des prétentions telles qu'elles vous feraient douter que vous puissiez un jour avoir une place en paradis sans avoir passé par les trois ou quatre degrés d'initiation qu'elles imposent à leurs membres.

Au point de vue catholique, les premières sont absolument condamnables. Au point de vue national les premières et les dernières ne peuvent qu'avoir des effets désastreux. Et tout ceci semble mal compris parce qu'à la mutualité pure et simple se rattachent une multitude d'intérêts qui lui sont parfaitement étrangers. Cela est dû au fait que son organisation, à peu près parfaite, offre à tous les marchands d'influence, à tous les exploiters de la bonne foi des gens, à toutes les petites ambitions étayées sur des appétits, un moyen puissant d'atteindre leur but. La fraternité devient le manteau qui couvre de secrètes intentions et porte dans ses plis des égoïsmes scandaleux si exposés d'une autre manière. Combien de fois, par exemple, n'avons-nous pas entendu des négociants, des politiques donner comme motif de leur entrée dans telle ou telle société, l'excès de clientèle que cela pourrait attirer à leurs comptoirs, ou les chances de succès que cela pourrait leur donner dans une élection. D'autres part, on n'ignore pas qu'un des arguments le plus fréquemment employés par les agents recruteurs, c'est cet esprit de solidarité dont se vantent plus particulièrement certaines mutualités cosmopolites anglophones. On fait croire aux gens qu'il est impossible de réussir sans porter la livrée d'une organisation ténébreuse quelconque et qui doit surtout ne pas être canadienne-française. Pourtant on n'a jamais démontré que les 200,000 membres de telle organisation anglophone fameuse ont tous bénéficié de cette solidarité, qui se résume, en somme, à certains cas bien choisis et exploités avec habileté.

La société neutre nous offre le type le plus complet de cette exploitation des intérêts et des consciences au profit de ne je ne sais quel sentiment, toujours très vague pour le commun des membres, mais paraissant très clairement défini pour ceux qui, étant les chefs, connaissent très bien le but moral, économique ou politique de leur organisation et y tendent par tous les moyens à leur disposition. Et puis, y-a-t-il une société vraiment neutre ?

La réponse à cette question nous est donnée par les rituels d'initiation qui, même dans les sociétés les plus neutres, et

dans celles-là plus que dans toutes les autres, sont tous empreints d'une forte teinte religieuse. Nous y retrouvons des hymnes spéciaux, des prières spéciales, des cérémonies spéciales, des manifestations spéciales qui, pour avoir des apparences assez inoffensives, n'en forment pas moins un culte à part, acceptable pour les protestants, qui ont répudié avec le dogme les invincibles traditions de la foi, mais condamnable par tous les catholiques dont le culte est régi par une organisation à base divine. Ce sentiment religieux lui-même, ou, s' l'on préfère, ce sentiment demi-religieux glissé dans la mutualité saxonisante s'explique assez facilement. Mis en œuvre par des organisations venant surtout des Etats-Unis ou les trois quarts de la population n'observe aucun culte, il répond, chez ceux-là, à ce besoin intense de mysticisme religieux qui, même chez les incroyants, a besoin d'être assouvi. On ne peut pas parler de la charité, de la bienveillance, de la fraternité, de la concorde, sans cotoyer, au moins, la route tracée il y a dix-neuf siècles par celui qui est la vérité, la voie et la vie. Le protestantisme se meurt d'avoir voulu méconnaître cet enseignement. Ses temples se sont vidés au bénéfice des loges jusqu'à ce que ces dernières soient elles-mêmes désertées pour le compte de ce que certains appellent déjà une " religion de l'humanité." Il est vrai que, dans ce dernier cas, la désertion sera plus lente à venir à cause de la digue formidable qu'on lui a faite des intérêts particuliers. Mais elle viendra, assurément, le jour où un homme courageux, où une race vaillante exigera de ces organisations, supposées indifférentes à toutes croyances, d'être en réalité ce qu'elles prétendent être, c'est-à-dire des sociétés *strictement neutres*. C'est par une affirmation énergique de ce genre que les juifs de New-York sont en train de prouver que les écoles libres de la république américaine étaient loin d'être libres et neutres au point de vue de l'enseignement.

Nous parlions, il y a un instant, de la solidarité dont se vantent les sociétés neutres. Comme question de fait, cette solidarité, dans une circonstance fameuse, loin de protéger les intérêts religieux, a même été impuissante à protéger la langue maternelle des milliers de Franco-Américains enrôlés dans l'Ordre des Forestiers d'Amérique. Et les nôtres ont dû, après plusieurs années de dévouement, abandonner cette société qui leur avait promis tant d'affection. Dans ce cas, au moins, es événements ont donné raison au proverbe que " à quelque chose malheur est bon." Que feraient ces sociétés

neutres si leurs membres catholiques tentaient de supprimer, ou seulement de modifier leur rituel protestant ? Nous assisterions alors à une scène fort intéressante !

La société neutre nous est hostile au point de vue de la religion, elle nous est hostile au point de vue de la langue. Alors, qu'est-ce que les Canadiens-français vont faire dans pareille galère ? Cherchent-ils des garanties financières ? La plus fameuse, l'I. O. F., vient d'être forcée d'augmenter ses taux pour une partie de ses membres et elle devra les augmenter bientôt pour tous. Cherchent-ils l'influence politique, ou sociale, ou économique ? Quel député canadien-français doit son élection à une société anglaise ? quelle mesure hostile aux Canadiens-français a été combattue par une société anglaise, neutre ou catholique ? Quelle entreprise canadienne a été maintenue ou développée avec les capitaux des sociétés fraternelles anglaises ? D'ailleurs, la plupart de ces dernières qui recrutent des membres aux Canada, ont leur bureau chef aux Etats-Unis.

On invoquera, sans doute, de belles théories contre le principe que nous défendons. "Mais il est temps que les théories se taisent devant les faits," suivant le mot de Portalis, et les Canadiens-français ont déjà perdu beaucoup de leur temps et de leur argent à bâtir pour leurs voisins. L'entente cordiale des races a trop souvent consisté pour eux à se laisser tondre sans protester. "Le monde, dit le président Roosevelt, n'accorde qu'une petite place à la nation qui possède de fortes qualités mais n'ose pas être grande." Est-ce que ce principe ne s'applique pas également aux groupes nationaux qui composent un pays comme le nôtre ? Nous le croyons.

L'organisation mutualiste est un levier trop puissant pour que les canadiens-français, qu'i's soient dans la province de Québec, dans l'Ouest, ou aux Etats-Unis, puissent le céder de gaieté de cœur à ceux qui n'ont aucun intérêt à les voir grandir ou à les aimer aussi ardemment qu'ils l'affirment quelque-fois.

Pour ce qui est des sociétés neutres le plus sage est de s'en tenir aux conseils suivants qu'un saint religieux donnait, il y a quelques années, aux Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre :

"Ces sociétés, dira-t-on, ne s'occupent pas de la question religieuse. Mais, par cela même qu'elles sont neutres et indépendantes, elles sont à craindre. Du reste, souvent elles ne

sont pas aussi indépendantes qu'elles veulent bien le dire, elles sont imbués de préjugés protestants et franc-maçons qui exercent peu à peu une influence pernicieuse sur leurs membres. Sous certaines apparences de bienfaisance, elles cachent un esprit sectaire ennemi du catholicisme. Les meilleurs eux-mêmes s'y laissent prendre. Prenez-y garde. On lit dans la vie du Général de Sonis, qui fut aussi fervent chrétien que vaillant soldat, qu'au début de sa carrière militaire, trompé par les apparences de la franc-maçonnerie, il s'y enrôla ; mais il ne tarda pas à reconnaître son erreur et il s'échappa du piège qui lui avait été tendu.

“ Ces sociétés vous offrent peut-être quelques avantages matériels. Mais ne trouvez-vous pas ces mêmes avantages dans vos sociétés catholiques canadiennes ? ”

“ Groupez-vous, souvenez-vous que vous êtes catholiques et Canadiens, et donnez de préférence votre nom aux sociétés catholiques et canadiennes. Cherchez dans votre union la force dont vous avez besoin pour rester fidèles aux traditions religieuses de votre race. Vous diviser, ce serait vous exposer à perdre votre foi, vous diviser, ce serait vous amoindrir et courir le danger de périr. ”

Le Rév. Père aurait pu ajouter qu'en s'enrôlant dans ces sociétés on favorise la propagande protestante et on soutient ses œuvres. Nous en avons eu une preuve dans cet orphelinat que le feu Oronhyatekha tenta de fonder pour le compte de l'I. O. F. L'entreprise n'a pas réussi et l'orphelinat a été fermé il y a une couple de mois ; mais cela n'enlève rien à l'idée qui lui donna naissance.

Il faudrait aussi mentionner le zèle que les membres, une fois admis, se croient tenus de déployer en faveur de leur société. On commence par faire ressortir les avantages matériels de l'association. Plus tard, on s'appuie sur certains faits isolés pour y trouver un esprit philanthropique qu'on ne veut plus voir ailleurs. Et, d'écart en écart, on vient à attaquer jusqu'à nos propres institutions nationales. Or, la société de langue anglaise ne développerait que cet esprit antipatriotique chez les nôtres que cela serait une raison suffisante pour la combattre. Nous démontrerons dans un prochain numéro que le système d'assurance de ces associations cosmopolites est loin d'être aussi solide qu'on le prétend. Nous aurons alors démontré notre thèse d'une façon très complète.

Qu'il nous suffise, pour le moment, de signaler tout ce qu'il y a de mensonger dans cette prétendue neutralité dont se



parent certaines organisations. Nous venons de voir ce que vaut cette neutralité au point de vue religieux. Le même raisonnement, en groupant d'autres idéaux, d'autres aspirations autour des mêmes intérêts, prouve qu'elle ne vaut pas davantage au point de vue national. Et ceci nous permet d'inclure dans la démonstration certaines associations catholiques à tendances ultra-saxonnes. Il est inutile de les nommer. On les reconnaît à leurs prétentions plutôt qu'à leurs œuvres. Là encore nous sommes prêts à commettre tous les excès tant nous avons l'admiration facile.

Pour notre part, nous n'oublierons jamais la surprise que nous causa un jour le champion d'une de ces associations en nous disant qu'il fallait appartenir à sa société pour avoir une idée exacte de ce qu'est la religion catholique. Je me contentai de faire observer à cet enthousiaste que le monde catholique serait fort embêté le jour où il découvrirait qu'on s'était trompé en fondant l'Eglise, au lieu de fonder les Chevaliers de Colomb, par exemple ; que, d'autre part, les canadiens-français de la province de Québec avaient du être bien malheureux tant qu'une société irlandaise-américaine ne fût pas venue leur enseigner à être de vrais catholiques "d'élite."

L'engouement qui permet de tels excès d'enthousiasme ne peut pas durer, mais tant qu'il dure il peut causer des toits à peu près irréparables à ceux qui s'y laissent prendre. Les faits, sur ce point comme sur tous les autres, finiront bien par nous désiller les yeux, surtout si nous nous donnons la peine de regarder ce que font pour nous et surtout contre nous, ces associations incomparables. Une petite excursion dans l'Ouest, dans certains diocèses d'Ontario, dans les centres de la Nouvelle-Angleterre, nous apprendraient des choses fort surprenantes. En résumé, affirmons que ni nos intérêts religieux, ni nos intérêts nationaux ne peuvent être mieux sauvegardés et défendus par ces amis nouveaux, qui nous viennent de Chicago ou de New Haven, que par les chefs de nos institutions canadiennes-françaises de Montréal, de Québec ou d'Ottawa. Après tout, qui verra à nos propres intérêts si nous n'y voyons nous-même ? Quant aux organisations qui veulent nous sauver en nous poussant à l'abandon de ce qui a fait jusqu'ici la force de notre race, qui prétendent régénérer notre catholicisme en l'affublant d'oripeaux qui le déparent, nous ne pouvons qu'opposer la simplicité de nos coutumes, la franchise de notre foi, en nous demandant devant l'ardeur de ces nouveaux prosélytes : "Quis custodiat ipsos custodes ?"

Ce langage sera peut-être nouveau pour nos compatriotes de la Province de Québec. Il est, certes, important qu'ils l'entendent, parce que ce sont eux qui ont la garde du patrimoine national et que toute faiblesse de leur part fournira des armes contre leurs frères disséminés sur tous les points du continent. Ces armes, on en a déjà été blessé dans les centres de la Nouvelle-Angleterre et dans les groupes français de l'Ontario.

Nous le répétons, la société mutuelle est un levier trop puissant pour que nous ne songions pas à le nationaliser pour notre propre défense. Un orateur, disait il y a quatre ans, au cours d'une pompeuse réception faite au chef d'une société neutre : " Le mutualiste n'est-il pas le propagateur de l'idée chrétienne : " Aimez-vous les uns les autres " ? " Pour les canadiens-français qui donnent leur énergie, leur dévouement, leur argent, à des sociétés autres que leurs sociétés nationales, cette idée chrétienne se résume à *aimer les autres*. Enseigner cela, c'est mal comprendre les devoirs du mutualiste ou ne pas les comprendre du tout. Le mutualiste a pour mission d'étendre le cercle bienfaisant de la famille ; mais il ne doit pas pour cela, saper à sa base ou abandonner l'organisation nationale qui est déjà une extension de l'influence familiale. S'il sort de ce milieu, il fait exactement ce que font les Canadiens recrutés par l'I. O. F. et les autres sociétés anglophones, neutres ou catholiques : il tire les marrons du feu pour quelque bertrand audacieux.

Et s'il fut un temps où notre race doit redoubler de prudence dans la concentration de ses efforts c'est bien celui-ci où l'immigration que nos gouvernants attirent à prix d'argent sur nos bords, nous enfonce tous les jours plus profondément dans notre rôle de minorité.

M. Jules Claretie a prononcé une parole qui s'applique fort bien à notre situation. " Notre siècle, dit-il, n'est pas celui des affaiblis, des anémiés ; c'est le siècle des " émiettés. " Toute notre histoire est résumée dans cette courte pensée. Nous sommes " émiettés " sur toute la surface du continent américain. A ceux qui forment les groupes principaux de la race de conserver intact l'idéal que les autres maintiennent et maintiendront sous tous les cieus. La mutualité neutre et anglo-saxonne a été jusqu'aujourd'hui le mal dont nous avons le plus souffert. Une mutualité canadienne-française et catholique tournera à notre avantage un moyen d'action que depuis

trop longtemps nous avons tourné contre nous-mêmes.<sup>™</sup> Cette mutualité, nous la possédons déjà dans d'admirables sociétés nationales. Groupons-nous davantage autour d'elle. Et le jour où elle ne suffirait plus à tous nos besoins, qui nous empêche d'aller demander à nos frères des Etats-Unis le concours des organisations splendides qu'ils ont fondées et placées du même coup à la tête de la mutualité américaine ?<sup>•</sup> Là encore, nous aurons des mutualités catholiques et françaises qui, en protégeant nos familles, relieront plus étroitement nos groupes vivant sous les deux plus puissants drapeaux du monde. En étant plus unis par cette fraternité nationale, qui n'exclue pas les autres, nous serons plus forts. C'est le seul moyen d'obtenir toute notre influence, à l'Ouest, à l'Est, au Nord, au Sud, partout. C'est à ce prix, et à ce prix seul, que nous pourrons accomplir tout notre devoir comme peuple et marcher avec confiance vers les destinées glorieuses qui attendent les races fortes.

**J. L. K.-Laflamme.**

---

# Le Journalisme Canadien-Français

---

## II

L'article que j'ai écrit sur ce sujet, dans la livraison de mai, n'était pas encore imprimé, que les journalistes de Québec s'étaient déjà formés en association, C'est donc la preuve qu'il était temps de parler haut.

J'ai pu dire de dures vérités. Cependant, j'ai cru qu'il valait autant être franc, une bonne fois, et dire publiquement, ce que tout le monde pense tout bas.

Quelques-uns pourront croire, peut-être, que j'ai exagéré la situation. Quand il faut sonder une plaie, le mieux est encore d'aller au fond. On est sûr de son affaire, et le remède, ensuite, est plus salulaire.

L'initiative prise par les journalistes Québécois est fort louable. Mais je me permettrai de dire que ce n'est qu'un commencement.

L'ancien association de la presse, fondée il y a déjà plusieurs années, était tombée dans une inertie voisin de la mort. Ceux qui la composaient n'étaient plus des journalistes actifs ; c'étaient des journalistes amateurs, pour la plupart, qui collaboraient, par-ci par-là, aux journaux, et qui, réellement, ne considéraient leur association que comme un titre aux billets de faveur, sur les chemins de fer.

N'ayant plus d'intérêt dans la carrière active, ils se souciaient du bien-être et du perfectionnement de la profession comme de leurs premières culottes.

Les véritables journalistes de la nouvelle génération, et même ceux de l'ancienne, qui sont restés professionnels, ont senti le besoin de remettre l'association sur un pied plus moderne et plus pratique. Ils se sont donc réunis, ont nommé des officiers nouveaux, pris dans les rangs militants ; c'est tout ce qu'il y a de mieux. Il fallait commencer par là, et toute nouveauté, prise au bon point de vue, est sûre de l'avenir.

Cependant, à tout mouvement, il faut un but. C'est le but qui fait l'action. Un but général fait l'action générale ; un but particulier, la fait particulière.

---

La nouvelle association de la presse, à Québec, s'est-elle proposée un but général ou particulier ?

Le but général serait l'amélioration de la situation des journalistes et l'avancement de la profession.

Est-ce bien là le but que se sont proposés les journalistes, en se réunissant ?

Il a été question d'un comité de réception des journalistes étrangers, lors de la célébration du tricentenaire. L'idée est excellente. Mais il paraîtra étrange qu'on ait songé aux autres, avant de songer à soi. Je ne veux pas du tout m'opposer, en tant que journaliste, à ce que nous accordions l'hospitalité la plus large, à nos confrères étrangers, qui visiteront notre ville, dans les mois de juin et de juillet. Nous ferons, à la fois, œuvre de camarades et de citoyens, et nous aiderons à faire admirer et célébrer notre ville et notre pays, par ceux qui sont, véritablement, la renommée. Notre ville bénéficiera énormément de la bonne impression qu'elle fera sur les représentants de journaux étrangers.

Je ne dis pas que les journalistes emipètent, ainsi, sur l'agréable devoir d'un comité, qui aurait dû, tout au moins, prendre l'initiative et la direction de la réception à faire aux journalistes étrangers : le "sous-comité de publicité" du comité exécutif du tricentenaire. Je surprendrai peut-être mes lecteurs, en disant qu'il existe un "sous-comité de publicité", composé, si je ne me trompes, des rédacteurs des journaux de Québec et de Lévis, et de quelques hommes d'affaires de la ville.

Que fait ce sous-comité ? Se réunit-il quelquefois ? Fait-il rapport au comité exécutif ? Personne n'en entend parler. Les journalistes qui le composent ne comprennent-ils pas que la meilleure réclame, la meilleure publicité qu'ils peuvent donner à Québec et à la célébration, c'est de voir à ce que les journalistes étrangers soient bien reçus, bien informés et bien guidés dans la ville ; que tout ce qu'ils apprennent, ce qu'ils entendent et ce qu'ils voient les impressionnent favorablement, sur notre histoire, nos mœurs, nos habitudes, notre vie sociale et nationale, notre tolérance, notre largeur d'esprit, notre désir de vivre en harmonie avec tous les éléments du Canada.

Puisque le comité exécutif a la charge d'organiser les fêtes et d'en faire un succès, non seulement financier, mais aussi social et national, il semble étrange qu'un sous-comité aussi

important ne donne aucun signe de vie, et qu'il faille que les journalistes, dont le travail sera quadruplé, durant les fêtes — car ils devront enrégistrer tous les détails de la célébration et être sans cesse sur les dents pour renseigner leurs journaux — doivent prendre l'initiative de recevoir, informer et guider les journalistes étrangers.

Enfin, cela est ? Et nous ne pouvons trouver plus bel exemple de désintéressement et de patriotisme. Ces pauvres journalistes, dont la situation est si précaire, dont le travail est si exténuant, dont les services sont si mal payés, dès le premier jour qu'ils se réunissent, pour jeter les bases d'une association destinée à les protéger, ne songent pas un instant à leur propre sort, pour ne s'occuper que de celui de leurs confrères étrangers, qui viendront à Québec, et de la bonne réputation d'hospitalité de cette ville, ainsi que du soin de sa renommée historique et sociale.

Quel bel exemple, et qui prouve jusqu'où ces hommes, ces jeunes gens généreux, qu'on exploite, savent pousser l'oubli d'eux-mêmes !

---

Quel autre but s'est-on proposé, en réunissant les journalistes, et en faisant revivre l'Association de la Presse, à Québec ?

Je cherche vainement la résolution qui déclare que les journalistes, dans leurs polémiques, doivent se respecter, et se traiter en gentilshommes ; celle qui établit un certain degré de connaissances, pour être admis dans la profession ; celle qui déclare qu'un journaliste, digne de ce nom, mérite un salaire convenable ; celle qui affirme qu'il faut s'entre-aider mutuellement ; celle qui établit le principe de solidarité ; celle qui proteste contre l'exploitation dont nous sommes l'objet ; celle, enfin, qui contient l'affirmation caejorique et précise, que le journalisme est la profession la plus noble et la plus digne, et qu'elle n'existe pas pour l'unique service des politiciens, mais qu'elle a pour but de renseigner impartialement le peuple sur les événements publics, de propager les saines doctrines, de combattre les mauvaises et de faire l'éducation intellectuelle et morale de la nation.

Il semble donc qu'il faut tout refaire, pour faire plus complètement.

Un dernier mot :

Ce qu'il faut aux journalistes canadiens-français, ce n'est pas une organisation locale, dans un but temporaire et particulier, mais une organisation qui couvre tout le pays, et qui embrasse toutes ses aspirations et tous ses besoins.

On a commencé une petite organisation, avec un but particulier. Ce commencement, comme je l'ai dit, est excellent, en ce sens qu'il démontre de façon absolue, la nécessité de l'organisation. C'est un pas en avant. Mais ne nous arrêtons pas là. Le journalisme canadien-français a absolument besoin d'une rénovation. Les vieux disnet, et ils ont peut-être raison, qu'il est inférieur, en qualité, à ce qu'il était, il y a trente ans.

La génération actuelle devrait faire mieux que rétrograder.

**Max. Max.**

---

# Petite France

---

## Un Drame :

C'est entre les lueurs des éclairs jaillis de deux épées françaises, presque aux mêmes lieux, bien qu'à deux siècles d'intervalle, que se déroule cette épopée qui a nom l'histoire du Canada. Sur la première page, héroïque prologue, datée de 1535, Jacques Cartier, l'épée haute, étincelant au soleil de juillet, ouvre ces annales. Entouré de son équipage agenouillé, il prend possession de ces terres au nom de son souverain. Puis, s'ouvre cet "écrin de perles ignorées" qui embrasse entière la période coloniale française ; tissu d'évènements merveilleux, où les prouesses, les combats, les découvertes et les aventures de tout genre, se détachent, comme des têtes de saints d'une fresque du moyen-âge sur le fond d'or d'un portique.

A l'épilogue, en l'année 1759, sous un ciel gris d'automne, l'on aperçoit, au milieu des plaines d'Abraham, le *marquis* qui, l'épée à la main, conduit ses troupes sur les batteries anglaises, puis tombe mortellement frappé, signant de son sang le dernier feuillet de ce drame national.

Et, le traité de Paris, enrégistrant, quatre ans plus tard, la cession du Canada à l'Angleterre. Le rideau tombe sur cette scène où s'amoncellent les ruines d'un empire colonial.

\* \* \*

Quels souvenirs !

Trois siècles durant, au milieu des alternatives de sa fortune, la France monarchique se prit de tendre affection pour cette aînée de ses colonies qui s'appelait le Canada.

C'était une rude époque pour la fondation d'un établissement lointain. L'Europe, à peine remise des troubles dont l'avaient agitée les prétendants à l'empire, toute frémissante de discordes religieuses, enfiévrée d'expéditions militaires, et cependant artistique et savante, revenait, après un long détour,



aux sources du beau, ressuscitant l'antiquité et ses chefs-d'œuvres. Sur les frontières françaises, les États, s'efforçant de constituer leur unité nationale, s'affirmaient comme des rivaux féroces de la France, et se disposaient à lui disputer la prépondérance. Aussi, ce premier essai de colonisation, si loin, en Amérique, tenté entre le déclin du régime féodal et l'aube de l'âge moderne, témoigna non seulement de la puissance du royaume de France, mais encore de la vitalité de la race qui l'habitait, de l'expansion et de l'influence de son génie. Oeuvre à la fois de spontanéité et de prévoyance, tous considérèrent cette tentative comme la prise de possession d'un monde et le germe d'un empire futur.

Pendant les intervalles de répit que lui laissèrent les succès et les revers de ses campagnes d'Italie ; au travers de ses guerres de religion ; au plus fort des troubles de la Ligue et de la Fronde, en dépit des embarras créés par ses discordes, ainsi qu'au milieu des fêtes organisées à Versailles en l'honneur de ses nombreuses victoires, la France se préoccupe constamment de cette fille établie en Amérique. Depuis François Ier jusqu'à Louis XV, souverains et ministres s'intéressèrent aux progrès et à l'avenir de la nouvelle colonie.

Et si François Ier et ses successeurs parurent se rappeler que le nom de *Nouvelle-France*, donné à ces terres par Vézazzani, dans l'hommage qu'il en fit à son royal armateur, avait une portée plus haute qu'une flatterie de courtisan, le peuple, de son côté, et particulièrement les populations de la Bretagne, de la Normandie et de la Saintonge, se souvinrent toujours que ces compatriotes d'outre-mer, la plupart leurs parents ou leurs amis, avaient, dans un jour d'enthousiasme, en souvenir du vieux pays, baptisé cette terre du nom familier et si touchant de *Petite France*.

La *Nouvelle-France*, celle des traités, a disparu ; mais la *Petite France*, celle du peuple, survit. Et tant qu'un cœur canadien battra sur les bords du Saint-Laurent, la *Petite France* comptera un autel et un fidèle.

Ce fut au commencement de la tâche laborieuse qu'elle avait entreprise que la France, la grande, employa la valeur de ses capitaines et les talents de ses administrateurs. Maintes fois, elle s'émut aux récits des aventures et des périls de cette poignée d'enfants que l'audace d'un de ses marins et la sagesse d'un ministre avaient jeté de l'autre côté de l'eau. La France qui confia à cette petite troupe son drapeau fleurdelisé

n'eût point lieu, certes, de s'en repentir ; jamais mains plus loyales ne le défendirent jusqu'au dernier jour avec plus de constance et de courage. Elles le défendirent avec éclat, ce drapeau, contre l'hostilité des tribus indiennes, d'abord, puis, plus tard, en face de l'ennemi séculaire, l'Anglais. Et pourtant, pour défendre tant d'honneur et d'intérêts, il n'y avait que cette troupe, composée de matelots et de soldats, de quelques artisans et laboureurs, qui ne disposèrent jamais des forces qu'exigeait leur œuvre. Il ne tint pas qu'à eux de conquérir cette partie de l'Amérique du Nord ; ce qui leur fit défaut, ce furent les services de la métropole et, aux moments critiques, décisifs, l'appui, la voix de cette patrie alors muette, et, qu'en dépit de son indifférence et de son abandon, ils saluaient, expirants, d'un dernier cri de fidélité et d'amour. Les échos des Plainés d'Abraham, interrogés, rediraient encore ce suprême appel de nos phalanges.

Page écourtée de nos annales, l'établissement de la France au Canada restera une des pages émouvantes et la plus glorieuse de l'histoire coloniale de ce pays. Là, en effet, sur ce vaste théâtre, du nord de l'Amérique, au milieu des solitudes d'un continent inexploré, couvert de forêts, sillonné de fleuves, constellé de lacs, peuplé de tribus guerrières, un noyau de Français accomplit pendant deux siècles des prodiges d'héroïsme. Sur cette scène d'un genre nouveau pour l'époque, et dans tous les rangs, apparurent de vrais héros et d'admirables talents : chefs militaires, administrateurs, prélats, missionnaires, découvreurs ; des plus haut placés aux plus humbles, à tous les degrés de la hiérarchie, éclatent un même élan et une même ardeur. C'est comme une sève généreuse qui circule dans les veines de ce petit peuple, et rend l'esprit de sacrifice chose si simple que nul n'en est surpris, ne s'en prévaut et ne s'en flatte.

\*\*\*

Aussi, quelle histoire !

Cinq années sont à peine écoulées depuis que Christophe Colomb a doublé la terre ; le pape vient de faire deux parts égales des mondes nouveaux, donnant l'une à l'Espagne et l'autre au Portugal ; les souverains, mis en éveil, lancent aussitôt vers cet hémisphère convoité, à travers toutes les mers, des découvreurs à leur solde ; il s'agit d'arriver premier ;

Ferdinand le Catholique, en Espagne ; Henri II, de Portugal ; Henri VIII, de la Grande Bretagne ; François Ier, de France, en envoient, chacun, trois ou quatre.

Arrive ce jour où la France, obéissant à l'inspiration du meilleur de ses rois, et cherchant un remède aux discussions religieuses qui l'agitent, veut fonder, en Amérique, une colonie ouverte aux réformés. Ce sera pour ceux-ci un asile sûr où ils seront à l'abri des persécutions ; pour le royaume, c'est la suppression de sanglants conflits ; dans l'avenir, ce sera un débouché pour les produits de l'industrie française, un comptoir pour le commerce du pays. De cette pensée datent les premiers établissements de l'Acadie et les désastreuses tentatives des Huguenots, Desmonts et Pontraincourt, dont les flotilles disparurent dans deux effroyables sinistres. Deux tempêtes de moins et le sort du nouveau continent devenait tout autre ; au lieu de la race anglo-saxonne, la race française dominerait aujourd'hui dans l'Amérique du Nord..... A quoi tient cependant la destinée d'un monde !

Au même moment, Jacques Cartier remontait le Saint-Laurent et reconnaissait les sites où, plus tard, Champlain devait fonder Québec, et Maisonneuve Montréal.

Alors les guerres indiennes commencent et se continuent sans trêve ni merci. Au milieu de ces lattes où chaque colon, sous peine de mort, doit cultiver, la pioche d'une main, et le mousquet de l'autre, s'élèvent les premiers établissements hospitaliers : monastères, hôpitaux, maisons d'éducation. Les terres sont défrichées et les champs se couvrent de moissons. Autour d'une église, d'un manoir seigneurial, se groupent les maisons des censitaires ; le village naît. Les forts, jetés de ci de là, étendent au loin, leur cordon protecteur ; l'administration s'organise, fonctionne ; l'impulsion est donnée ; la colonie a une tête, des membres, elle prend corps enfin : le Canada est fondé.

Arrivent les expéditions, les découvertes, qui ouvrent le pays et reculent de tous côtés les limites de la colonie. Les premiers explorateurs nous font connaître la région des lacs ; les coureurs de bois s'enfoncent plus avant, pénètrent dans l'Ouest, si loin, si loin, et portent nos frontières, là-bas, jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses. Grâce à eux maintenant le Canada s'étend de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississipi, et des rivages de l'Atlantique au centre des Illinois..... La *Petite France* dépasse la *grande* en étendue.

Mais le drame se complique.

Etablis en Amérique plus d'un demi-siècle après les Français, les Anglais, que fortifie, de jour en jour, un courant continue d'immigration, jalourent les succès de leurs séculaires ennemis ; envieux de leurs possessions, les voilà qui rallument sur ce sol les vieilles haines nationales ; et les préjugés, les rancunes, l'opposition des intérêts, envenimant les rapports de voisinage, la guerre éclate ; l'Amérique, elle aussi, aura sa guerre de Cent Ans. Elle dura même un siècle et demi.

C'est alors que se déroule ce tissu d'événements merveilleux, qui forme le nœud du drame. Rien ne manque à l'épopée. Il y a des découvreurs ; il y a des militaires de génie dont les exploits rappellent ceux des anciens ; comme dans la grande France, on y voit une héroïne. Faut-il citer un grand administrateur ? Talon..... Il y a un prélat illustre qui devient la tige des archevêques de Québec. Cherchez-vous des martyrs ? Il y en a. Des victoires, des sièges ? Rappelons-nous chaque engagement, chaque assaut. Oui :

“ O notre histoire, écriv de perles ignorées ! ”

Nous le répétons, rien ne manque. Mon Dieu ! il fallait un chapitre de douloureux exode, un acte barbare qui ferait couler des larmes et du sang à flots, quelque chose, enfin, qui fût sans analogie dans l'histoire de ce temps-là et qui surpassât en cruauté ces enlèvements de peuples que, autrefois, des despotes de l'Asie traînaient à la suite de leurs hordes ; nous avons cette odieuse transportation en masse de nos frères d'Acadie, au mépris de la foi jurée.—L'histoire et la poésie, vengeant la justice et le droit outragés, se sont chargées de flétrir les coupables. Sur l'emplacement des ruines embrasées de leurs foyers, de leurs champs dévastés et de leurs troupeaux détruits ; aux lieux mêmes, où cette population jetée par groupes sur cent rivages, vivait paisiblement, plane, comme un éternel remords, le fantôme de ce peuple agricole et pasteur, la poétique figure d'Évangéline, cette fiancée qui mourut vierge et dont la destinée et les malheurs ont assuré l'immortalité à celui qui les a chantés dans un impérissable poème.....

Deux grandes figures, deux caractères, résument cette Iliade coloniale. L'un, modeste pilote de Saint-Malo, représente la hardiesse d'esprit unie à la foi, la patience doublée de décision et d'audace ; vertus qui semblent s'exclure, mais qu'on trouve à un haut degré dans cette bourgeoisie virile de marins

et de marchands du seizième siècle.—L'autre, âme généreuse, cœur intrépide, porte sur les champs de bataille du Nouveau-Monde, le courage chevaleresque des soldats de Fontenoy. Chargé de livrer le dernier combat et voyant la victoire infidèle, Montcalm sût ravir encore, par l'héroïsme de sa mort, une part de la gloire de son vainqueur. L'un ouvre le drame ; l'autre en marque l'épilogue.

La perte de cette province extérieure fut pour la France une diminution de force et de prestige ; comme le serait pour une famille la mort d'un de ses fils dévoués en qui les parents ont placé, avec leurs affections les plus chères, les espérances de leur vieillesse. Cette mutilation fut comme un ambeau de chair violemment arraché des flancs de la mère-patrie. La plaie, maintenant cicatrisée, s'ouvre à certains jours ; elle saigne même, parfois..... et pas une âme française, en visitant nos villes et en parcourant nos campagnes, ne verra sans émotion revivre les mœurs, les coutumes de ses aïeux, n'entendra, sans tressaillir, résonner à son oreille cette langue française, qu'on dirait avoir été expressément formée pour faciliter, parmi les hommes, l'échange des sentiments et des idées ; car nulle, en sa précision et sa clarté, n'exprime mieux qu'elle, et sans équivoque, tout ce que l'esprit conçoit d'honnête et de beau, tout ce que le cœur ressent de bon et de généreux.

\* \* \*

La puissance française vient de disparaître pour toujours de l'Amérique du Nord. Une *superbe incurie* vient de faire perdre à la France l'occasion la plus favorable d'agrandissement et de puissance. Le beau rêve de Richelieu, de Colbert et de Vauban, de faire de ce côté-ci de l'océan une nouvelle France forte et heureuse n'a pas été réalisé. " Lorsque l'on réfléchit à toute cette puissance perdue, dit M. E. Rameau, lorsque l'on étudie dans notre histoire les visées creuses, les ambitions irrationnelles, les passions misérables auxquelles on a sacrifié à grands frais ce magnifique avenir, le cœur se soulève de regrets et d'indignation contre la politique et le système qui ruinèrent les forces de la France et la contraignirent aux tristes nécessités de la révolution."

Quant à nous, ne portons pas de jugement. Un orateur a dit : " Que la France est difficile à juger ! " L'on dirait que cette parole est à notre adresse. " Il nous est plus difficile

“ qu'à toute autre nation, a dit, en effet, un de nos orateurs, “ M. Thos Chapais, de juger la France avec cette impartialité “ froide qui est un des attributs de la justice. Son sang bouillonne dans nos veines. Elle a été la mère de notre nationalité, elle est restée la mère de nos intelligences. Ses “ vieilles chansons ont bercé nos premiers sommeils et, en apprenant notre histoire, nous y avons trouvé, pendant un siècle “ et demi, le prolongement de la sienne.”

Les Anglais sont donc nos maîtres. Notre résistance a été héroïque. De suprêmes efforts ont épuisé le dernier homme et le dernier écu. Que vont devenir, à présent, les pauvres colons canadiens-français, séparés de la mère-patrie ? La Providence veille sur eux..... C'est à ce moment qu'entre en lice le clergé canadien qui commence son œuvre de paix et de régénération. Les colons français, abandonnés par leur mère, maltraités par leurs nouveaux maîtres, se tournent vers l'Eglise et identifient, pour ainsi dire, leur vie nationale avec leur vie religieuse. De cette identification sortira cette belle institution de la paroisse canadienne-française qui sera la raison de notre survivance et de notre multiplication sous la domination anglaise ; la condition de notre grandeur future.

Toutefois, pour le moment, le pays, calme à la surface, est encore très agité au fond.

Chaque jour, les nouveaux occupants outrageaient nos populations au sujet de leurs croyances, ou les lésaient dans leurs droits. La lutte se continuait latente, mais opiniâtre. De militaire elle était devenue politique. Les délibérations secrètes des Conseils, les lentes procédures des Assemblées, remplacèrent l'agitation des camps et les coups de mains. A vrai dire, cette tactique nouvelle, sournoise, embarrassa un peu les vaincus dans les commencements ; mais dans leur bouche, muette au début, la parole devint bientôt aussi dangereuse que l'épée l'avait été dans les mains de leurs pères. Ils se servirent de la nouvelle arme légale avec autant de prudence que d'habileté. La bataille recommençait donc, acharnée. Pour ce peuple, demeuré fidèle à son origine et à sa foi, l'enjeu du combat en valait la peine ; il n'y allait rien moins que de son existence même. Pour lui, il s'agissait de ne point se laisser enlever les deux biens qui, pour l'homme, représentent tout ici-bas, cœur et esprit, sentiment et raison : c'est-à-dire, sa langue et sa religion.-- Ravir à la fois le Dieu et le Verbe d'un peuple, c'est plus que le détruire, c'est l'avilir ;

car, dans la vie mécanique où il s'agit désormais, il ne conseve que juste le degré de sensibilité nécessaire pour ressentir l'insulte et la honte.

Le premier succès qu'obtinent les Canadiens date de 1791. Ce fut l'octroi d'une constitution, grâce à une proposition faite par le célèbre Pitt ; une sorte de régime parlementaire remplacerait l'autorité absolue des gouverneurs. Ce n'était pas la liberté, ni l'égalité des droits et des fonctions réclamées ; mais les moyens de les acquérir. Dès ce moment, les deux partis, excités par des provocations mutuelles, luttèrent à visage découvert, aux applaudissements d'un public attentif. Si les guerres de l'époque précédente avaient eu leurs illustrations, les luttes parlementaires eurent aussi les leurs. Grâce à l'éloquence et à l'énergie de valeureux tribuns, grâce aussi aux efforts constants et éclairés d'un clergé patriote, nous conservâmes notre langue, nos lois et nos droits religieux.

Quelques années auparavant, la guerre de l'indépendance des Etats-Unis avait servi les intérêts de nos compatriotes ; car l'Angleterre, redoutant la contagion de la révolte de ses colonies, effrayée de la propagande des agents des Etats rebelles, devint tout-à-coup conciliante, et céda sur maints points disputés jusqu'alors avec acharnement.

La révolution de 1837, dernière explosion d'un patriotisme réduit au désespoir par un arbitraire renouvelé des plus mauvais jours, assura, une fois pour toutes, au peuple vaincu mais non asservi, cette liberté politique sans laquelle toutes les autres sont précaires. Douze canadiens, esprits d'élite, payèrent de leur tête ce triomphe d'une juste cause.

Alors, le pays entier commença à se développer pour de bon. De nouvelles colonies naquirent à la vie politique. Les provinces, aujourd'hui confédérées, se développèrent, grâce à l'immigration et aux progrès de la natalité. Enfin, en 1866, les délégués de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, assemblés à Québec, adoptaient, sous le nom de *The Dominion of Canada*, les bases d'un système fédératif que le parlement de la Grande Bretagne déclara loi du royaume, le 1er juillet de la même année. Puis, successivement, qui, grâce au rachat par l'Angleterre des territoires octroyés autrefois à la compagnie de la Baie d'Hudson ; qui, volontairement, de nouvelles provinces entrèrent dans l'association. Aujourd'hui, grâce à ces acquisitions successives, le Canada, qui dépasse en étendue la superficie des Etats-Unis, voit trois

océans : l'Atlantique, le Pacifique et la mer Glaciale, former la mobile ceinture de ses 3,500 lieues de rivages.

\* \* \*

Et, malgré le drapeau d'Albion qui flotte sur tous les points de cette immense étendue de terre ; au centre, il y a un endroit qui reste toujours la *Petite France*, où la langue de la *Grande*, ses mœurs et jusqu'à ses légendes, se sont conservées plus vivantes encore que chez elle. Quand un Français raconte ce pays lointain, décrit les scènes de cette nature sauvage ou cultivée, mais partout pittoresque, il doit lui sembler qu'il découvre à nouveau une province du vieux pays. En effet, quelque part où il ira : à travers nos bois, nos fleuves, nos lacs et notre golfe ; aux sommets de nos montagnes comme au fond de nos vallées ; sur les rivages du Saint-Laurent ou du Mississipi, aux bords de l'Atlantique et jusque sur les banquises de la mer polaire, il retrouvera les traces des explorateurs de son pays, les ruines des forts qui lui ont appartenu, les vestiges de ses expéditions militaires et ceux de cette légion d'aventuriers : voyageurs, corsaires ou trappeurs, qui, un siècle avant les Américains, pénétrèrent dans le *Far West*, marquant de leur hutte de pionnier ou de leur poste de trappeur, avec une étonnante sagacité, les endroits où s'élèvent aujourd'hui des villes populeuses ; frayant, au milieu des solitudes, les sentiers sur lesquels l'industrie n'a plus eu qu'à poser ses rails. Ce Français pourra dire, avec un légitime orgueil, malgré tout, et en dépit des millions d'Anglo-Américains qui couvriront bientôt ce continent, que l'occupation de ses ancêtres ne s'y effacera jamais.—— Toujours, il rencontrera quelqu'épave du naufrage !

Et, de ce mot *Canada*, resté quand même en dépit de la dénomination *Dominion*, comme protestation des sentiments et des souvenirs, surgit-il un reproche à la mère-patrie ; ou demeure-t-il ainsi que la compensation des sacrifices accomplis jadis ? Qu'importe ! réparation de l'histoire ou dédommagement de la postérité, le Canada, celui de Jacques-Cartier, fut, sera et reste toujours la *Petite France* !.....

Damase Potvin.



---

## Revue des Faits et des Oeuvres

---

### Les derniers événements.

Au moment où le quatrième numéro de la *Revue* va sous presse, de grands événements viennent d'avoir lieu à Québec qui demandent plus qu'une mention ordinaire. Le dévoilement du Monument Laval, le Congrès des Jeunes, la célébration de la fête nationale des Canadiens-Français, ont fait de la vieille cité de Champlain le théâtre de réjouissances patriotiques exceptionnellement éclatantes. Aussi avons-nous cru bon de renvoyer à un prochain numéro le plaisir d'en parler au long, à cause de la distance qui nous en séparera déjà, pour en tirer les enseignements que nous y avons puisés.

D'autre part, la fête nationale ne passe pas inaperçue chez nos compatriotes des Etats-Unis. Et, pendant que des milliers des leurs étaient à nos côtés pour glorifier Laval, les Franco-Américains célébraient sur des centaines de points de la Nouvelle-Angleterre, dans les Etats de l'Ouest ou du centre, les gloires nationales, les hauts faits des ancêtres, et formulaient dans des accents d'une touchante confiance leurs espoirs en de glorieux lendemains. Pour eux aussi, il faudra les avoir vus à l'œuvre, il faudra avoir entendu leurs chants, écouté leurs discours, avant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le sens exact des manifestations qui, chez eux, allient si bien le culte des vieux souvenirs patriotiques et la fidélité aux traditions saintes de la race, à la loyauté généreuse et fière qu'ils accordent sans réserve à leur nouveau drapeau. Au mois prochain le plaisir de cueillir ensemble et de former en bouquet les fleurs précieuses qui se sont épanouies, il n'y a pas encore une semaine, et des deux côtés de la frontière, sous la chaude influence des souvenirs et des espoirs patriotiques !

### François Coppée.

Nous empruntons à l'*Univers* de Paris ces notes biographiques consacrées à l'un des grands poètes français de notre époque, François Coppée, décédé il y a quelques semaines.

C'est en 1886, écrit l'*Univers*, que François Coppée—parisien de Paris, fils d'un employé au ministère de la guerre—débuta dans la carrière littéraire en publiant son premier recueil de vers, intitulé le *Reliquaire*. Il avait vingt-quatre ans et travaillait comme commis chez un architecte, après avoir fait ses études, jusqu'à la troisième, au lycée Saint-Louis. Et quoique l'époque parût peu propice à l'éclosion d'une gloire poétique,—alors qu'on ne lisait et ne voulait lire, parmi le grand public d'autres vers que ceux de Hugo—le jeune poète obtint bientôt une notoriété qu'il n'avait pas dû espérer. Cette notoriété, il la dut tout d'abord au genre qu'il avait adopté, et au "métier" dont, dès ses premiers essais, il fit preuve. Il eut, d'ailleurs, la bonne fortune d'être, au théâtre, interprété, dès le début, par des artistes peu banales : car ce furent Mme Agar et Mme Sarah Bernhardt qui, le 14 janvier 1869, créèrent, à l'*Odéon*, cette exquise petite comédie qu'est le *Passant*. Entre-temps, il avait publié, en 1868, un deuxième volume de vers, intitulé *Intimités*, après lequel vinrent, coup sur coup, les *Humbles* (1872), le *Cahier rouge* (1874), *Promenades et intérieurs* (1875) et *Récits et Elégies* (1878) ; cependant qu'au théâtre, il donnait en collaboration avec Verlaine, la revue *Tout-Paris* à Bobino, puis *Deux douleurs*, *Fais ce que dois*, *l'Abandonnée*, les *Bijoux de la délivrance* et enfin le *Luthier de Crémone*, qui fut son principal succès.

En 1884, l'Académie française l'élut, et il continua son œuvre. On eut encore de lui, au théâtre, la *Guerre de cent ans*, le *Trésor*, la *Bataille d'Hernani*, la *Maison de Molière*, *Madame de Maintenon*, *Severo Toselli*, les *Jacobites* et *Pour la Couronne*. Il publia, dans cette période, plusieurs séries de contes en prose, que couronna son grand roman, le *Coupable*.

Pendant toute cette partie de sa vie, François Coppée s'était tenu éloigné de toute pratique religieuse. Mais, loin de se montrer hostile à l'Eglise, il exprimait, dans la plupart de ses ouvrages, des sentiments qui révélaient un catholicisme instinctif.

■ En 1896, il fit une grave maladie qui rendit nécessaire une opération dangereuse. Il demanda un confesseur. Ce

fut M. l'abbé Bouquet, alors aumonier du lycée Saint-Louis, sacré depuis évêque de Chartres, qui le cathéchisa, le prépara le confessa et lui donna les sacrements. Rendu à la santé, il eut à cœur de publier dans une série d'articles réunis ensuite en volume sous le titre : *La Bonne souffrance*, le récit de cette maladie qui lui avait guéri l'esprit.

“ Si j'avais fait un peu de bien au cours de ma vie, écrivait-il, car, en somme, je ne suis pas méchant, Dieu m'en a récompensé avec une générosité magnifique en épargnant en moi ce germe d'innocence et de naïveté que j'y sens aujourd'hui refléurir.”

Il ne cessa, depuis ce temps, de vivre en bon chrétien et sa simplicité native prit ainsi son vrai caractère, auquel toute la presse, aujourd'hui, rend justice avec émotion.

La pièce suivante est cueillie au hasard dans l'œuvre de ce poète bienfaisant.

#### LES LARMES

J'aurai cinquante ans tout à l'heure ;  
Je m'y résigne, Dieu merci !  
Mais j'ai ce très grave souci :  
Plus je vieillis, et moins je pleure !

Je souffre pourtant aujourd'hui  
Comme jadis, et je m'honore  
De sentir vivement encore  
Toutes les misères d'autrui.

Oh ! la bonne source attendrie  
Qui me montait du cœur aux yeux !  
Suis-je à ce point devenu vieux  
Qu'elle soit près d'être tarie ?

Pour mes amis dans la douleur,  
Pour moi-même, quoi ? plus de larme  
Qui tempère, console et charme,  
Un instant, ma peine ou la leur !

Hier encor, par ce froid si rude,  
Devant ce pauvre presque nu,  
J'ai donné, mais sans être ému,  
J'ai donné, mais par habitude ;

Et ce triste veuf, l'autre soir,  
Sans que de mes yeux soit sortie  
Une larme de sympathie,  
M'a confié son désespoir.

Est-ce donc vrai ? Le cœur se lasse,  
Comme le corps va se courbant ;  
En moi seul toujours m'absorbant,  
J'irais, vieillard à tête basse ?

Non ! C'est mourir plus qu'à moitié !  
Je prétends, cruelle nature,  
Résistant à ta loi si dure,  
Garder intacte ma pitié.

Oh ! les cheveux blancs et les rides !  
Je les accepte, j'y consens ;  
Mais, au moins, jusqu'en mes vieux ans,  
Que mes yeux ne soient point arides !

Car l'homme n'est laid ni pervers  
Qu'au regard sec de l'égoïsme,  
Et l'eau d'une larme est un prisme  
Qui transfigure l'univers.

### Louis Fréchette

Celui que les Canadiens-français reconnaissaient, depuis Crémazie, comme leur poète national, vient de mourir à Montréal, après une maladie de quelques heures.

M. Louis Fréchette est né à la Pointe-Lévis, en 1839. Après un séjour aux États-Unis, séjour, qui fut marqué par la publication d'un pamphlet : "La voix d'un exilé," notre compatriote était à son retour, élu à la Législature.

En 1880, l'Académie Française couronnait "Fleurs boréales" et "Oiseaux de Neige" qui forment un troisième volume après "Mes loisirs" et "Pêle-mêle."

M. Fréchette s'est aussi révélé dramaturge en donnant aux lettres canadiennes : "Papineau" et "Véronique."

La "Légende d'un peuple" reste son principal ouvrage.

M. Albert Lozeau, un de nos jeunes poètes le plus en renom a déposé sur sa tombe ce témoignage ému :

"De tous nos poètes, Fréchette fut certainement le plus fécond et le plus artiste. Sa connaissance des mœurs et du langage des "habitants" du pays s'est exprimée en des contes pittoresques lesquels constituent la partie la plus savoureuse et originale de son œuvre en prose.

"M. Fréchette accueillait avec bonhomie la jeunesse ; on l'a même vu, malade, rendre visite à des confrères dont il avait plus de deux fois l'âge, pour leur serrer la main et leur dire un mot d'encouragement. M. Fréchette était bon et doué d'une exquise sensibilité.

“ On l'a souvent critiqué et parfois dénigré ; c'est la rançon du succès.

“ Mais ses beaux vers patriotiques resteront à la gloire du Canada et de la France ; et le souvenir de l'homme tendre qu'il fut ne périra pas.”

Un journal anglais de Montréal, le *Daily Star*, a consacré à l'écrivain disparu un article élogieux où il déclare que le talent de Fréchette suffirait à engager ceux qui ne connaissent pas notre langue à l'apprendre à cause des beautés que ses poèmes nous révèlent.

C'est assurément une des grandes figures de notre littérature nationale, sinon la plus grande, qui disparaît. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici les derniers chants de ce poète où l'on semble reconnaître une sorte de prévision d'une fin que lui-même sentait prochaine.

“ Pourquoi craindre la Mort, la grande inévitable ?  
Qu'elle soit le repos, qu'elle soit le réveil,  
Pourquoi de cette aurore ou de ce bon sommeil  
Se faire si souvent un spectre redoutable ?

“ Aucun fantôme n'est effrayant au soleil .  
De même qu'on accueille un ami véritable,  
Si l'hôte au front pâli prend place à votre table,  
Levez en son honneur la coupe au jus vermeil.

“ Pour moi, je me confie à la Justice immense.  
Or ta justice, à toi Seigneur, c'est la Clémence !  
Aussi par ta bonté céleste rassuré,

“ Quand le terme viendra de ma course éphémère,  
Je pencherai ma tête et je m'endormirai  
Sans peur, comme un enfant sur le sein de sa mère.”

### L'envers de l'amour

Un incident dont le *Sun* de New-York a été l'instrument n'est pas loin de donner une saveur spéciale aux caresses que nous font en ce moment nos amis et “ frères ” anglo-saxons. Il s'agit d'un canadien-anglais qui a entrepris de dire aux américains ce que signifie le mot “ Canuck,” Don't yer know ! Lisons d'abord ce que ce chatouilleux personnage écrit au *Sun*.

“ Il semble exister beaucoup de malentendu, ici et là, au sujet de la signification du mot “ Canuck,” et pour moi-même et pour mes compatriotes expatriés je désire protester contre l'expression.

“ Le plus grand nombre des New-Yorkais semblent avoir l'idée que toutes les personnes qui viennent du Canada sont des Canucks et un grand nombre emploient cette expression comme si c'était un terme d'opprobre. Or un Canuck est un Canadien français ou “ habitant ”, et les échantillons de ce type qui ont traversé la frontière pour se déverser dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre ont peu fait pour donner une bonne réputation à ce titre.

“ Mais le Canuck dans son village natal de la province de Québec est une sorte de citoyen assez décent, comme ceux qui ont lu les œuvres de Sir Gilbert Parker le savent ; car Parker a enregistré les habitudes et les traits de ce peuple avec une fidèle exactitude.

“ Ces habitants sont restés fixés assez généralement sur le sol de la Province de Québec, mais au fur et à mesure de l'augmentation de la population il n'y avait pas de moyens de subsistance pour tous, et la population canadienne-française s'accroît à un taux stupéfiant, sans égard aux principes économiques tels qu'exposés par les théoriciens.

“ Ce surplus de population, en grande partie imprévoyante, s'est déversé, naturellement au-delà des frontières, dans la Nouvelle-Angleterre. Un grand nombre des ouvriers dans les villes industrielles sont des Canadiens-français, ou Canucks, ET DANS L'ESTIME POPULAIRE ILS NE SONT PAS CONSIDERES BEAUCOUP AU-DESSUS DES ANIMAUX QUI NE PARLENT PAS (DUMB ANIMALS). Il n'y a pas de Canucks de cette classe à New-York, mais le nom y a pris racine et il est employé trop fréquemment pour les Canadiens de pur sang anglais.

“ En ces dernières années ces habitants ont envahi les provinces maritimes du Canada, où ils ne sont pas plus hautement regardés que dans la Nouvelle-Angleterre. Les Français furent chassés de ces provinces il y a plus de cent ans et aujourd'hui la race y revient.

“ Canuck signifie Canadien français et rien de plus. Les New-Yorkais voudront-ils s'en souvenir ? ”

C'est aussi simple que ça ! Les New-Yorkais feront bien de marquer d'une coquille d'huître le jour où ils ont eu la visite de cet imbécile !

Les journaux de la Nouvelle-Angleterre ont protesté vigoureusement contre les assertions de cet “ anglais expatrié,” et ils ont bien fait. A Lowell, Mass., une assemblée de pro-

testation, tenue sous les auspices du "Ralliement Franco-Américain," a stigmatisé comme ils le méritaient et le diffamateur et le journal qui s'est fait si complaisamment son organe.

L'incident n'aura probablement pas d'autres suites. Seulement, il fallait qu'il ne passât pas inaperçu, et nous sommes les premiers à féliciter nos confrères des Etats-Unis pour la façon dont ils ont reessenti cette injure. D'autre part, ils ont reçu, surtout en ces dernières années, des témoignages trop nombreux de considération et de sympathie de la part de leurs concitoyens américains, l'œuvre qu'ils ont accomplie aux Etats-Unis est trop belle pour qu'ils se laissent impressionner outre mesure par cette diatribe intempestive d'un inconnu qui préfère sans doute le titre de "Cockney" à celui de "Canuck." Les goûts ne se discutent pas.

### **La Pornographie et la licence au théâtre**

M. Georges Lecomte a protesté tout récemment, dans un congrès, contre la mauvaise réputation de la littérature française à l'étranger où dit-il, l'on commence à croire que la vie française est fidèlement représentée par tous les ouvrages immoraux que Paris déverse sur le reste du monde. C'est un état de choses contre lequel les bons français s'insurgent avec raison. M. Lecomte affirme que le plus grand nombre de livres ou journaux pornographiques sont peu connus en France et que leurs auteurs écrivent surtout pour les étrangers. Or, l'écrivain français se fait quelque peu d'illusion sur la nature du mal qu'il veut combattre lorsqu'il limite aux étrangers l'influence de la littérature infecte qu'il combat. La pornographie rencontre en France, évidemment, des sympathies plus nombreuses qu'on le croit, surtout dans certains milieux. Et nous n'en voulons d'autres preuves que l'importation récente dans certains centres américains de journaux pornographiques repoussants qui ont suivi, comme certaines mouches suivent la pourriture, une immigration assez nombreuses d'ouvriers français.

Dans tous les cas, on fait un effort pour combattre le mal à sa racine et c'est déjà quelque chose. Ce qu'il est bon de constater c'est la réveil des consciences. D'un autre côté, M. Lecomte et ses amis ne doivent pas se dissimuler des obstacles qui se dresseront contre leur entreprise maintenant qu'ils

ont pu voir un gouvernement de sectaires souiller le Panthéon de la dépouille d'un Zola.

Le travail d'épuration dirigé contre la pornographie s'étend même jusqu'au théâtre ou la licence n'était pas moins grande. D'après quelques correspondances de Paris il faudrait espérer, là aussi, un assainissement qui s'est encore trop fait attendre. Un journaliste envoyait récemment à un journal d'Amérique une lettre où nous lisons les expressions suivantes :

“ L'abolition de la censure dans les théâtre français a produit son résultat logique. La licence du langage a envahi le théâtre à tel point que le public a dû protester. Il y a quelques semaines une dame, très haut cotée dans la société et le monde des lettres, proposait publiquement dans un journal de Paris, aux personnes de son sexe de boycotter sans pitié les théâtres et les cafés ou l'indécence fait loi. Tout aussitôt, un académicien, M. Etienne Lamp, publia dans l'*Echo de Paris*, un article très vigoureux, intitulé “ Assez ” contre les promoteurs de l'immoralité publique qu'il appelle “ les exploiters des curiosités malsaines.”

M. Hervieu, avait dit fort spirituellement lors de l'abolition de la censure : “ L'animal en cage ne s'empresse pas toujours de sortir au moment même ou la porte lui est ouverte. Aujourd'hui on reconnaît que la bête est bien au large et on veut le remettre en cage. Tout ceci est fort bien, mais on finira bientôt par manquer de cages, si l'on ne prend immédiatement des mesures d'hygiène morale, empêchant, grâce à l'éducation saine, la formation des mentalités qui font les pornographes et ceux qui les honorent.

\*\*\*

### Zola au Panthéon

Voici un événement qu'il faut signaler au monde au même titre que les grandes calamités. Il marque chez ceux qui l'ont voulu, préparé, accompli, un cynisme, une absence de tout sens moral, un aveuglement qui rappellent les jours sinistres de la “ Déesse Raison.” Au fond, c'est la revanche du juif sur le Gentil, c'est un nouvel attentat porté par la franc-maçonnerie au passé glorieux de la France et à la mémoire de ses hommes illustres. Après avoir croché les églises, persécuté



les Petites Sœurs, volé les morts, il ne restait plus qu'un dernier outrage à attendre des sectaires du Palais Bourbon. Et, cet outrage, ils l'ont commis il y a quelques semaines, en violant le sanctuaire des gloires nationales, en souillant les tombeaux des grands hommes de France par le voisinage des restes impurs du prince des pornographes.

Un écrivain anglais parle quelque part de "Skulls that cannot teach and will not learn"; c'est toute la mesure des cerveaux qui viennent d'infliger à la France cet inqualifiable affront. On invoquera divers prétextes pour justifier pareille audace. Il y a toujours des prétextes. Mais on ne pourra nier que l'apothéose de Zola a été en même temps l'apothéose de la corruption et du crime, et qu'en ouvrant la porte du Panthéon au pornographe on l'a ouverte en même temps à la trahison, au vice, à la dégradation, et qu'un gouvernement capable de pareille infamie ne surprendra plus personne le jour où, continuant son œuvre, il placera aux côtés du "grand remueur de boue" des traîtres comme Dreyfus et Ullmo ou des criminels comme Soleilland.

**Léon Kemner.**

---

# Québec

---

## Edifices Publics, Hopitaux, Institutions et endroits intéressants.

### Université Laval (1)

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S.M. La Reine Victoria, a été signée à Westminster le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

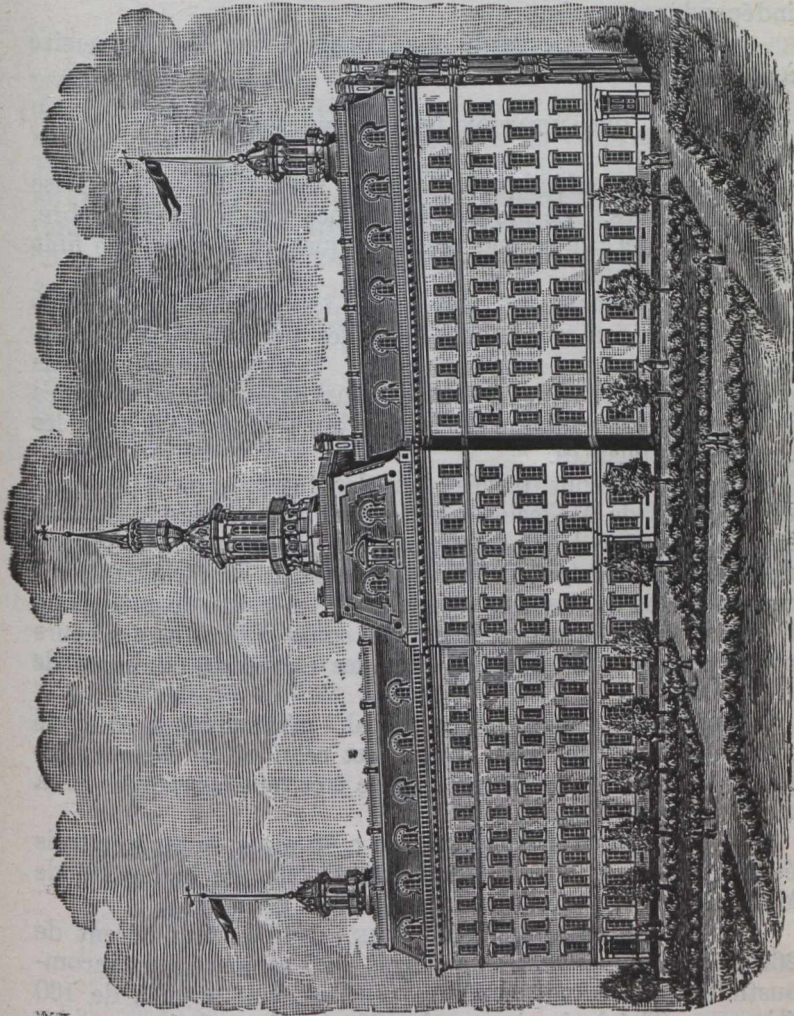
En vertu de cette Bulle, l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Evêques de la Province civile de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires ordinaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les degrés auxquels peuvent parvenir les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur.

---

(1) Annuaire de l'Université Laval.



L'UNIVERSITÉ LAVAL

D'après une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1<sup>er</sup> février, 1876, et approuvée par Sa Sainteté Léon XIII, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, pour procurer à cette ville tous les avantages de l'Université. Les deux sections de Québec et de Montréal ont fonctionné identiquement jusqu'en 1889. Le 2 février de cette dernière année, le Bref *Jamdudum* a

apporté des modifications importantes à la décision du 1er février 1876, en accordant aux sections de Montréal le quasi-indépendance pratique.

Ce qui suit ne regarde que l'organisation de l'Université à Québec.

#### ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le 15 septembre, et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit vers la fin de juin.

L'enseignement est donné par des professeurs *titulaires* ordinaires ou extraordinaires, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs au sens de la Charte, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis au cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

EDIFICES.—Le corps principal, généralement désigné sous le nom d'Université Laval, est celui où se donnent les cours de Droit et des Arts, et où se trouvent les musées et la bibliothèque. Les autres sont :

1. L'ÉCOLE DE MÉDECINE, qui a 70 pieds de long et trois étages. C'est là que se donnent les cours de la faculté de Médecine. On y voit deux musées fort complets.

2. LA FACULTE DE THÉOLOGIE.—Edifice tout récent de 260 pieds de longs et à cinq étages, bâti en matériaux incombustibles. Ce grand séminaire peut recevoir au-delà de 100 élèves en Théologie, à part les 20 ou 30 professeurs ecclésiastiques attachés à l'établissement et qui y ont aussi leur logement.

3. LE PETIT SEMINAIRE DE QUÉBEC est attenant l'Université. C'est le premier des collèges affiliés et il peut facilement admettre dans ses classes 500 élèves et plus. Sur ce nombre, 200 en moyenne sont pensionnaires.

## MUSEE DE PEINTURE

Les toiles qui composent ce musée viennent en grande partie de la collection de feu l'Honorable Joseph Légaré, un de nos plus anciens artistes Canadiens. Parmi ces tableaux, le plus grand nombre furent envoyés au Canada par l'abbé Desjardins, vicaire général de Paris, qui résida quelques années au Canada durant la révolution française. Il acheta ces tableaux à très bas prix, et, par reconnaissance, les expédia en ce pays. Voilà comment il se trouve ici une foule de peintures anciennes et de grande valeur.

Plusieurs autres furent achetés pour M. Legaré par M. Reiffenstein, durant un tour d'Europe. Ce voyageur eut la chance de trouver toute une collection de peintures chez une famille noble en embarras financier, et put ainsi s'en procurer un bon nombre pour le compte de son ami du Canada.

On ne sera pas surpris après cela de trouver dans la musée de peinture de l'Université Laval, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, quatre Salvator Rosa, un Joseph Vernet, un Van Dyck, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, un Albane, un David, etc.

La musée de peinture comprend plusieurs salles où les toiles sont classifiées d'une façon spéciale. Nous observerons la même classification en donnant le sujet de quelques toiles et les noms des auteurs :

## LE MUSEE

- St-Jérôme dans le désert, par *Vignon*.
- Martyre de sainte Catherine, par *F. Chauveau*.
- Le Veau d'or, par *Franck*.
- La Religion et la Temps. Ecole espagnole.
- Antiquités romaines, par *H. Robert*.
- Jésus rencontrant sainte Véronique, par *Vargas*.
- St-Michel chassant les anges rebels. Ecole italienne.
- Ecole d'Athènes, d'après Raphaël, par *Paul-Pontius-Antoine Robert*.
- David contemplant la tête de Goliath, (sig.) *Pierre Puget*.
- Martyre de M. Robert Longé (1764), par *L. Allies*.
- Les Filles de Jéthro, par *Romanelli*.
- St-Michel terrassant le démon, par *Simon Vouet*.
- Solitaires de la Thébaïde, par *Guillot*.

- Moïse, par *Giovani Lanfranco*.  
 Martyre de saint Etienne. Ecole de Padoue.  
 Couronnement de la Vierge, par *le Tintoret*,  
 Jacques-Cartier, à Stadaconé, prenant possession du  
 Canada au nom du roi de France, par *Hawksett*.  
 Hérodiade recevant le chef de saint Jean-Baptiste. Ecole  
 italienne.  
 Joueur de Cornemuse, d'après Van Dyck, par *Molinari*.  
 Jésus en Croix, par *Carrache*.  
 Chasseurs et Combat de Chiens, par *Rademaker*.  
 Sainte Madeleine, par *David*.  
 Vase orné de fleurs (panneau), par *Fiesne*.  
 Intérieur d'une église, par *P. Neefs, l'ancien*.  
 St-Barthélemy, par *Janssens*.  
 Bonaparte, d'après David, (sig.) *Pradier*.  
 Adoration des Mages, par *Carreno*.  
 Les anges adorant l'Enfant Jésus, par *Mignard*.  
 Saint Louis Bertrand, par *Pisano*.  
 Couronnement d'épines, par *Arnold Mitens*.  
 Diane de Poitiers, par *Jean Goujon*.  
 Paysage : Troupeau de vaches et ruines, par *Castiglione*.  
 Saint Pierre et Saint Paul. Ecole italienne, (fin du 17e  
 siècle).  
 Chasse, par *van der Meulen*.  
 Paysage flamand, (scène d'hiver), 17e siècle.  
 Jésus et la Vierge, (le Benedicite). Ecole italienne.  
 Joyeuse bacchanale, par *Stevens*.  
 Sentence de mort, par *V.-H. Janssens*.  
 Martyre du pape saint Vigile, par *W.-J. Baumgaertner*.  
 Tête d'étude, (sur bois), par *Stopleben*.  
 Fleurs, par *J.-B. Monnayer*.  
 Le reniement de saint Pierre. Ecole romaine.  
 Episode de la guerre de Trente ans. Ecole hollandaise.  
 Paysage (moulin, ruines), par *van Bloemen*.  
 Chasse, (sur bois), par *van der Meulen*.  
 Scène de cabaret. Ecole flamande.  
 "Mater Dolorosa", par *van Dyck*.  
 Médecin pansant un soldat blessé. Ecole de Harlem,  
 17e siècle.  
 Vase et Fruits, par *Heem*.  
 Boucher, Boulanger et Matelot, par *John Opie*.  
 Adoration des Bergers. Ecole allemande, 17e siècle.  
 Toilette d'une Flamande, par *Schalken*.

- Une école en Hollande, (sur bois), 16e siècle.  
 Vase et fruits, par *Kalff*.  
 " Ecce Homo ". Ecole allemande, 17e siècle.  
 Elie jetant son manteau à Elisée, par *Ouwater*.  
 Saint Jérôme, étudiant les Saintes Ecritures (sur bois).  
 Ecole flamande, 17e siècle.  
 Paysage, (sur cuivre), par *Teniers*.  
 Les disciples d'Emmaüs, (sur bois), par *P. Bril*.  
 Une Ferme dans les Flandres, (sur bois). Ecole flamande,  
 16e siècle.  
 Bataille de cavalerie : Saxons et Romains, par *Joseph Parrocel*.  
 Bataille de cavalerie : Romains et Turcs, par *Parrocel*.  
 Louis XV, par *La Tour*.  
 Naissance de Notre-Seigneur, par *Coypel*.  
 Extase de sainte Madeleine, par *Albane*.  
 Madame Louise, fille de Louis XV, (Carmélite), par *F. Boucher*.  
 Madame Victoire, par *F. Boucher*.  
 Louis, Dauphin, père de Louis XVI, par *La Tour*.  
 Marie Leczinska, épouse de Louis XV, par *La Tour*.  
 " Ecce Homo. " Ecole florentine.  
 " Mater Dolorosa. " Ecole italienne.  
 Mariage mystique de sainte Catherine, panneau de l'école  
 byzantine, 14e siècle.  
 Scène de carnaval, par *Salvator Rosa*.  
 Saint Ambroise refusant à l'empereur Théodose l'entrée  
 de sa basilique, par *Segriso*,  
 Pêches, poires, raisins, (sig.) *F.-V. Euerbroeck*.  
 Port de mer, par *Vernet*.  
 Sainte Famille, (sig.) *L. Graminica*.  
 Saint Jean l'Evangéliste. (1)  
 Adoration des Bergers. Ecole de Bérone.  
 Moine en Méditation. Copie de Zurbaran. Ecole espa-  
 gnole.  
 L'Avènement du Messie, par *Maratta*.  
 Buveur, par *van Ostade*.  
 Un Moine (franciscain) en prière. Panneau. Ecole  
 italienne.  
 Un Moine (capucin) à l'étude. Panneau. Ecole italienne.  
 Paysage et Ruines, par *Salvator Castiglione*.  
 Scène de colonies. La peine du fouet.

(1) Cou et menton gaté par une retouche.

- Assomption de la Vierge. Ecole italienne, 17e siècle.  
 La Purification. par *Feti*.  
 Ermitage, par *H. Vargasson*.  
 Saint Jean l'Évangéliste. Ecole italienne.  
 Moine étudiant à la lueur d'un flambeau. Ecole espagnole.  
 Vieux Moine en méditation à la lueur d'un flambeau. Ecole espagnole.  
 Foire, par *Monnix*.  
 Tête du Christ. Cadre très ancien.

## SALLE DES COURS LITTÉRAIRES

- Le Souper à Emmaüs, attribué au *Titien*.  
 La dernière Cène d'après *Léonard de Vinci*.  
 Martyre de saint Sébastien, par *Salvator Rosa*.  
 Martyre de saint Laurent, par *Carlo Maratti*.  
 Madone par *N. Gordigiani*.  
 Le Christ et la Samaritaine, par *J. van Hoeke*.  
 Sainte Famille, par *Maratta*.  
 Prédication de saint Jean-Baptiste, par *Nicolas Poussin*.  
 Maria Cœcilia Phyffer d'Altishofen, 1804.  
 Sybille, par *Solimena*.  
 Retour d'Égypte (sur cuivre).  
 Impression des stigmates de saint François d'Assise, *Auteur inconnu*.  
 Saint Thomas Ap., d'après Guercino.  
 Saint Antoine prêchant aux poissons.  
 L'Ange Raphaël et Tobie (sur cuivre).  
 La sainte Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean l'Évangéliste, par *Baroccio*.  
 La Visitation. Ecole de Bologne.  
 La Prima Vera (Le printemps de la vie), par *J. Winckenden*.  
 La sainte Vierge et les Saints. Esquisse de *Guido Reni*.  
 Sainte Madeleine au désert, par *Barthol Schidone*.  
 Adoration des Bergers, d'après la Corrège.  
 Saint Jérôme, par *Barthol Schidone*.  
 La sainte Vierge et les Saints, par *F. Solimena*.  
 Joseph et ses Frères.  
 Le Souper chez Simon le pharisien, (copie).  
 Loth sortant de Sodome.  
 Sainte Madeleine.



## PREMIERE ANTICHAMBRE

- Scène champêtre. Ecole italienne.  
 Apparition des Anges aux Bergers. Ecole flamande.  
 Saint Jérôme commentant les Saintes Ecritures. Ecole italienne.  
 Paysage canadien (scène d'élection). Château-Richer.  
 Sérénade dans les rues de Rome. Ecole romaine.  
 Copie de la sainte Face, conservée à Saint-Pierre de Rome. Ecole romaine.  
 Papsage d'Italie. Ecole italienne.  
 Portrait, par *Gainsborough*.  
 L'Immaculée Conception. Ecole espagnole.

## SALON DE RECEPTION

- Mgr François de Montmorency Laval, 1er évêque de Québec et fondateur du Séminaire de Québec.  
 M l'Abbé L.-J Casault, fondateur et premier recteur de l'Université, par *Théop. Hamel*.  
 Mgr Elz.-Alex. Taschereau, plus tard archevêque de Québec, et 1er cardinal canadien, 2e recteur de l'Université, par *Pasqualoni*.  
 Mgr M.-E. Méthot, 3e recteur de l'Université, par *Eug. Hamel*.  
 Mgr T.-E. Hamel, V. G., 4e recteur de l'Université, par *Eug. Hamel*.  
 S. E. le Cardinal Franchi, par *L. Fontana*.  
 Mgr C.-F. Baillargeon, archevêque de Québec et 2e Visiteur de l'Université, par *Livernois*.  
 S. E. le cardinal Ledochowski, par *Carnevali*.  
 S. M. la reine Victoria, copie, par *J. Légaré*.  
 S. E. le cardinal Barnabo, par *Pasqualoni*.  
 Portrait de M. l'Abbé H.-R. Casgrain, historien et littérateur canadien, ancien professeur à la faculté des Arts et bienfaiteur de l'Université.  
 Mgr E.-J. Horan, évêque de Kingston, un des fondateurs de l'Université, par *Théo. Hamel*.  
 Mgr B. Paquet, 5e recteur de l'Université, par *Eug. Hamel*.  
 Mgr J.-C.-K.-Laflamme, 6e recteur de l'Université, par *Chs. Huot*.  
 Mgr O.-E. Mathieu, 7e recteur de l'Université, par *P. Gabrini*.

S. E. le cardinal Siméoni, par *Pasqualoni*.

Portrait du docteur Morrin, professeur et bienfaiteur de l'Université (faculté de médecine), par *Théo. Hamel*.

Portrait de S. S. le Pape Pie X, par *Chs Huot*. Rome, 1904.

S. S. le Pape Pie IX (grandeur naturelle), par *Pasqualoni*. 1867.

S. E. le cardinal Gotti, par *P. Gabrini*.

Sur un riche table en marbre au centre du salon se trouve une magnifique cassette en argent contenant la bulle d'érection canonique de l'Université Laval, en 1876.

#### SECONDE ANTICHAMBRE

Pain, Fromage et Ail, (*sig.*) *Juan de Hermida*.

Couronnement de la sainte Vierge. Ecole allemande.

Le Rédempteur. Ecole française.

Paysage d'Italie. Ecole italienne.

Marine. Ecole italienne.

Ascension de Notre-Seigneur. Ecole italienne.

Paysage : Montagnes et Ruines. Ecole italienne.

La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste. Panneau, du 16<sup>e</sup> siècle. Ecole italienne.

"La Liseuse". Panneau. Ecole flamande. Très bien conservé.

Paysage d'Irlande. Ecole anglaise.

Bataille d'Indiens, par *Légaré*.

"Ecce Homo". Ecole italienne.

Conducteur et ses Chiens sur la piste d'esclaves marrons, par *William Marsden*, 1885.

Moine lisant. Ecole espagnole.

Fuite en Egypte. Allégorie. Ecole de Sardaigne.

---

Dans la nouvelle chapelle du Séminaire, construite sur l'emplacement de l'ancienne (où ont péri, en 1888, les dix plus belles toiles qu'il y eût peut-être en Amérique), on peut admirer plusieurs beaux tableaux.

Chapelle Saint-Thomas d'Aquin : "Dieu Créateur entouré d'anges," d'après *Poussin*.

Chapelle Saint-Antoine de Padoue : "Deux Anges," par *Lebrun*.

Chapelle Saint-François de Sales : " le vieillard Siméon et l'Enfant Jésus."

Dans le chœur à gauche : " L'Immaculée Conception," par *Pasqualoni* ; à droite : " saint Jérôme," par *Ulin*.

Après avoir dépassé la chapelle Sainte-Anne, à droite près de la porte du couloir conduisant à la sacristie : " La Compassion du Titien", ancienne mosaïque vénitienne, dans un cadre splendide. Elle fut donnée jadis à un pape par un empereur d'Autriche, et était conservée à Rome au Casino de Pie IV, dans les jardins du Vatican, lorsqu'elle fut donnée au Séminaire de Québec par Léon XIII, en 1889.

Sur le plan voisin, les " Huit Béatitudes," par *Corneille junior* ; en face : " saint Joseph et l'Enfant Jésus, et la Prière," par *Pesarero*.

Chapelle Saint-Charles Borromée : " Jésus en croix, sa Mère, saint Jean et sainte Madeleine," copie du Guide faite à Florence par le chevalier *Falardeau*, artiste canadien. (Don de l'auteur.)

Chapelle Saint-Jean-Baptiste : " l'Assomption de la Vierge," d'après *Lebrun*.

Chapelle Saint-Louis de Gonzague, Saint-Stanislas de Kostka et Saint-Jean-Berchmans : " saint Hilaire le cuirassé," par *Salvator Rosa* ; " le Christ en croix," attribué à *Guido Reni*.

Enfin en arrière, sur le long pan, une " Madone," par *Carlo Dolce*.

Outre ces tableaux il y a encore une riche et très belle collection de vieilles estampes et gravures distribuée dans les corridors du Grand et du Petit Séminaire. Dans la Grande salle de réception du Séminaire on peut aussi admirer quelques tableaux précieux entre autres les portraits des trois " Lacorne de Saint-Luc," de la " Vén. Mère de l'Incarnation," de " Montcalm et Wolfe." Ce dernier portrait est un original de Sir Joshua Reynolds.

## MUSEES SCIENTIFIQUES

CABINET DE PHYSIQUE.—La collection d'appareils de physique est une des plus complètes qui existent au Canada. Elle renferme au-delà de mille instruments, ayant rapporté à toutes les branches de la physique, et servant à démontrer tous les principaux phénomènes et les découvertes les plus récentes.

*Musée de Minéralogie*, renferme plus de 4,000 échantillons.

*Musée de Géologie*, renferme plus de 1'500 échantillons.

*Musée de Botanique*, ce musée occupe les trois dern ères galeries qui font suite au musée géologique. La première galerie renferme une collection des bois économiques canadiens. Chaque arbre de la forêt canadienne est représenté par deux échantillons de grande dimension, disposés dans un ordre méthodique. L'un des deux est seulement varlopé, l'autre est poli et verni. Cette col ection est en tout semblable à celle qui a obtenu des récompenses très flatteuses dans deux expositions universelles d'Europe, à Dublin et à Paris. La seconde est occupée por plusieurs autres collections.

La dernière salle contient l'herbier ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui comprennent : 1. l'herbier américain (plante du Canada et des Etats-Unis) ; 2. l'herbier général. L'herbier américain se compose des collections de C.-C. Parry, E. Hall et J.-B. Harbour, Charles Geyer, N. Rield, Leidenberg, M. Vincent, plus un grand nombre d'échantillons fournis par Moser, Smith et Durand. Plusieurs plantes sont étiquetées de la main même de Nuttall et de Raffinesque.

Les plantes du Canada ont été recueillies en grande partie par l'Abbé O. Brunet.

L'herbier de l'Université contient plus de 10,000 plantes.

## MUSEE ETHNOLOGIQUE

Les deux premières galeries sont en grande partie occupées par la collection ethnologique de M. Joseph-Charles Taché, ancien Député Ministre du Département de l'Agriculture, à Ottawa. Cette collection consiste en un nombre considérable de crânes indiens dont les formes, comparées à celles des crânes préhistoriques de l'Europe, présentent le plus vif intérêt. Ajoutons une foule d'ustensiles à l'usage de nos tribus indiennes, de curieux fragments de poterie, des instruments de chasse et de guerre, etc. Ces reliques d'un autre âge ont été retirées, pour la plupart, des tombeaux Hurons.

Là se trouve encore une momie égyptienne dans son sarcophage. Une autre est placée dans une vitrine latérale.

Le musée chinois et japonais, bien que commencé tout récemment, est déjà remarquable.

## MUSEE ZOOLOGIQUE

Parmi les plus importants des mamifères canadiens, on remarque l'original, le caribou, l'ours, le raton, la loutre, le castor, deux mouffettes d'Amérique, dont l'un à pelage jaunâtre. On y voit aussi bon nombre de mamifères étrangers, parmi lesquels se trouvent plusieurs espèces de singes, un loup des Ardennes, etc.

Les collections itchyologiques et herpétologiques renferment plusieurs individus dignes de remarque. Parmi les reptiles, signalons un crocodile du Sénégal, un magnifique alligator de la Floride, plusieurs serpents de forte taille, ainsi qu'un bon nombre de tortues.

La collection ornithologique comprend à peu près 600 espèces représentées par plus de 1200 individus venant de toutes les parties du monde. Presque toutes les espèces canadiennes ont ici des représentants, ainsi que plusieurs raretés européennes.

La tribu des oiseaux chanteurs est très nombreuse et riche en espèces rares ou étrangères.

## BIBLIOTHEQUE

Elle renferme au delà de 130,000 volumes, En voici les principales subdivisions :

1. Histoire du Canada, politique et jurisprudence canadienne.
2. Documents sessionnels des différentes législatures du Dominion ;
3. Education et pédagogie ;
4. Littérature ;
5. Histoire de l'Eglise, générale et particulière ;
6. Histoire civile et politique, générale et particulière ;
7. Histoire des différents Etats des deux Amériques, en dehors du Canada ;
8. Philosophie ;
9. Sciences ;
10. Médecine ;
11. Droit ;
12. Théologie et droit canon ;
13. Ecriture sainte, controverse, éloquence sacrée et ascétisme ;

14. Bibliographie ;
15. Revues et journaux ;
16. Archéologie civile et religieuse ;
17. Beaux-Arts ;
18. Agriculture, horticulture, etc.

### SALLE DES PROMOTIONS

Vaste salle avec galeries latérales et pouvant contenir au delà de 1500 personnes.

C'est dans cet appartement que se fait la collation solennelle des diplômes, à la fin de chaque année académique. Là aussi ont lieu les réceptions officielles de l'Université. Le Prince de Galles y recut les hommages du corps Universitaire en 1860. Ce fut à l'occasion de cette visite que Son Altesse Royale fonda un prix au Petit Séminaire de Québec, prix qui est actuellement à la disposition de la Faculté des Arts. C'est encore là que la Princesse Louise et le Marquis de Lorne furent reçus lors de leur visite officielle à l'Université.

Son Excellence Mgr Conroy, Délégué Apostolique au Canada, fut également l'objet d'une réception solennelle dans cette même salle, ainsi que Son Excellence l'abbé Don Henri Smeulders, Commissaire Apostolique.

En 1896, réception solennelle de Lord Russell de Killowen.

C'est encore dans cette salle que furent officiellement reçus : M. le Comte de Paris, M. le duc d'Orléans, M. le duc d'Uzès, M. le comte de Lévis-Mirepoix, le contre-amiral de Cuverville.

Les gouverneurs généraux : Lord Stanley de Preston, L.L.D., Lord Pberdeen, Lord Minto, en 1904, et Lord Grey, en 1905, ont aussi été l'objet, dans cette même salle d'une solennelle réception.

En 1901, les professeurs et les élèves de Laval présentèrent ici leurs hommages au duc d'York, maintenant Prince Galles.

Son Excellence Mgr Satolli, maintenant cardinal Son Excellence Mgr Rafaël Merry del Val,—Maintenant cardinal et Secrétaire d'Etat,—Mgr D. Falconio, évêque de Lerissa, Délégué Apostolique au Canada, Mgr Donatus Sbaretti, évêque d'Ephèse et Délégué Apostolique, ont reçu dans cette salle les hommages du corps universitaires.

On peut voir aussi sur les murs les armes de quelques uns des gouverneurs généraux et autres personnages qui ont officiellement visité l'Université.

### MUSEE NUMISMATIQUE

Le musée contient au delà de 3,000 monnaies et médailles, renfermées dans 14 vitrines.

### MUSEE DES INVERTEBRES

Ce musée, qui occupe une salle à part, comprend plusieurs collection distinctes :—

#### COLLECTION ENTOMOLOGIQUE

Cete collection compte maintenant au delà de 14,000 espèces nommés d'insectes provenant de toutes les parties du monde.

#### COLLECTION CONCHYLOGIQUE

Cette collection compte plus de 950 espèces de mollusques canadiens et exotiques, presque tous nommés, et dont un bon nombre se font remarquer par le brillant de leurs couleurs, par leur taille ou la singularité de leurs formes.

### MUSEE RELIGIEUX

On a commencé, sous ce titre, un Musée spécial, où l'on réunit des souvenirs pieux, rappelant, soit les lieux, soit les personnes, soit les institutions, consacrées à la religion.

L'objet principal de ce musée est la tombe en plomb et les fragments du cercueil en bois du Vénéralé François de Laval, fondateur du Séminaire de Québec.

On y a déjà réuni de précieux souvenirs de Pie IX, de Léon XIII, de quelques autres papes, ainsi que de nos évêques et de quelques anciens prêtres du Séminaire et d'ailleurs.

## Le Séminaire de Québec

Le Séminaire de Québec fut fondé en 1663 et établi officiellement cinq ans plus tard, en 1668.

Cette même année de 1668, l'illustre fondateur du Séminaire, Mgr de Laval, reçut de Colbert une lettre l'encourageant dans son projet et lui faisant part des sentiments du Roi à ce sujet. Cette lettre était datée du 6 mars 1668 et félicitait Mgr de Laval du soin qu'il apportait à l'éducation des jeunes français de la colonie et lui faisait part des intentions du roi "sur les nations sauvages, qui sont soumises à son obéissance, et de l'éducation à donner à leurs enfants, pour leur apprendre notre langue et les élever dans les mêmes coutumes et façons de vivre que les français."

L'histoire complète du Séminaire de Québec nécessiterait une étude plus étendue que celle que nous pouvons consacrer dans ce Guide. Cependant, on nous saura gré de donner ici les principaux passages d'une "Note sur le Petit Séminaire de Québec" publiée en février 1850 par l'*Abeille* une petite feuille hebdomadaire publiée par les élèves du Séminaire sous la surveillance de leurs professeurs. Après avoir cité la lettre de Colbert, l'écrivain de l'*Abeille* dit :

" Cette idée de franciser les sauvages n'était pas nouvelle. Les Jésuites en avaient tenté la réalisation trente ans auparavant, lors de la fondation de leur collège ; le mauvais succès qu'ils avaient eu venait de leur faire rejeter les propositions de M. Talon qui crut que l'évêque de Pétrée se prêterait à ses desseins et engagea Colbert à lui écrire. Le prélat regarda cette lettre comme une marque qu'il était temps d'exécuter le dessein qu'il avait toujours eu de fonder un PETIT SEMINAIRE pour former dès leur bas âge les enfants que Dieu appelle à l'état ecclésiastique. Faute de moyens il s'était borné à payer la pension de plusieurs enfants chez les Jésuites, attendant de la Providence des secours que le ministre du Roi semblait enfin lui permettre.

" Il fit promptement accomoder une vieille maison achetée de Mde Couillard, située auprès du presbytère actuelle. Le 9 octobre, (1668), jour de St. Denis, il fit solennellement l'ouverture du PETIT SEMINAIRE DE L'ENFANT JESUS. Les premiers élèves furent huit français et six hurons que l'on se proposait de franciser. Les Jésuites se décidèrent alors à prendre quelques Algonquins. " Mais, dit M. De La Tour, ce mélange que l'on croyait utile ne servit de rien aux sauvages



et nuisit aux français—— On eut d'abord beaucoup de peine à en obtenir ; les sauvages infiniment attachés à leurs enfants, ne peuvent se résoudre à s'en séparer. On en prit beaucoup de soin, mais on n'a jamais pu, ni ouvrir assez leur esprit pour les faire entrer dans les matières théologiques, ni fixer assez leur légèreté pour les attacher au service des autels. Après plusieurs années passées au Séminaire malgré eux et comme en prison, ils s'enfuyaient aussitôt qu'ils pouvaient et allaient avec les autres courir les bois."

" Les petits hurons sortirent bientôt et ne furent point remplacés. Le dernier fut retiré par ses parents le 15 mars, 1673. Six ans après on reçut un *Iroquois du Sault* qui resta quelques mois et un métis que l'on fut obligé de renvoyer. Il faut ensuite descendre plus d'un siècle pour rencontrer dans les *Annales* le nom de *Vincent-Vincent*, sauvage de Lorette encore vivant. Il est le premier et le seul qui ait fait un cours complet d'études. Ses succès furent loin d'être brillants, et il n'a pas du reste démenti son origine, car plus d'une fois il a quitté les thèmes et les versions pour *aller comme les autres courir les bois* et il les court encore.

" Le pensionnat des Jésuites, qui n'était pas bien nombreux, tomba par la retraite des séminaristes. Ceux-ci continuèrent néanmoins jusqu'en 1759 d'aller en classe avec les externes des R.R. PP., parce que le Séminaire n'avait ni les ressources pécuniaires, ni le logement convenable, ni les professeurs nécessaires à un cours complet.

" Les *Annales* prouvent qu'il y avait une première et une seconde année de philosophie, une rhétorique et une seconde, une troisième et une quatrième, non pas ensemble, mais alternativement, de deux ans en deux ans. Il y avait aussi une classe de *rudiments* et une *petite école* pour ceux qui ne savent pas lire. La durée des études variait selon la science et l'aptitude des élèves ; elle est généralement bornée entre cinq et sept ans. Quelques-uns venaient de France commencer ou continuer ici leurs études ; on remarque parmi eux des commis, des apprentis et même des soldats.

" Ceux qui ne témoignaient pas d'aptitude ou de goût pour les études sortaient après avoir appris le métier de couvreur, de maçon, de cordonnier, de couturier, de charpentier, de sculpteur, de serrurier, de menuisier, etc. La sculpture était surtout en honneur ; les ecclésiastiques du Grand Séminaire avaient un atelier bien garni, et les écoliers leur ai-

dèrent à temps perdu entre les études, à sculpter les ornements de la chapelle que M. de la Potherie estime à 10,000 écus et appelle *très belle*. L'agriculture n'était pas oubliée ; la *Grande Ferme* de St-Joachim et le Séminaire que Mgr de Laval y avait établi en sont la preuve.

“ Les élèves allaient à l'office de la cathédrale et portaient une soutane rouge avec un bonnet carré ou un camail de même couleur. Mgr de S. Valier leur rend ce témoignage dans une lettre : “ Ils se tiennent d'un air si dévot durant la célébration de l'office divin qu'ils inspirent la dévotion aux peuples.”

“ Le *capot bleu* avec nervures blanches remonte aux premiers temps. Les directeurs du *Séminaire des Mission Etrangères* de Paris voulurent au commencement du 18<sup>m</sup>e siècle changer cette couleur : voici ce que répondirent les directeurs de Québec (1759) : “ Permettez-nous de vous dire que c'est le sentiment de la plupart et même de MM. nos Intendants, qu'étant en possession de *tout temps* de cette couleur, à laquelle l'on est accoutumé, ce changement paraîtrait étrange. C'est ce qui distingue les enfants du Séminaire, surtout en leur manière, car il y en a bien d'autres qui portent le bleu, *chaque pays, chaque guise*. Nous savons que cela paraîtrait particulier dans d'autre pays qu'en Canada. M. Raudot, (*intendant*) nous a dit qu'on l'avait prévenu là-dessus, mais qu'en les voyant il avait changé de sentiment et qu'il les trouvait fort propres.”

“ Il paraît que la ceinture était primitivement blanche, et qu'elle devint peu à peu chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage. La ceinture verte actuelle, moins dispendieuse et beaucoup mieux assortie au reste de l'habillement date de 1838. Elle n'a été obligatoire qu'en 1840.

“ La tête était couverte d'un *tapabor*, espèce de bonnet supprimé en 1726 et remplacé en 1842 par la casquette actuelle : dans l'intervalle qui est de plus d'un siècle chacun se couvrait comme il l'entendait.

“ En 1726, on voulut introduire l'usage de faire porter la soutane aux philosophes, mais on revint au bout de quelques années à la première coutume.

“ Le nombre des pensionnaires, d'abord réduit à quatorze, faute de pouvoir en loger davantage, augmenta rapidement lorsque en 1677, on eut construit un nouveau bâtiment, à

l'endroit du petit séminaire actuel. Les élèves y entrèrent le 8 décembre. Trois ans après, Mgr de Laval écrivait au cardinal Cibo qu'il y avait quarante pensionnaires et qu'il avait ordonné durant cette année huit prêtres du pays.

“ Le 12 avril 1680, Mgr de Laval, fonda huit pensions entières pour des pauvres du pays, de bonnes mœurs, ayant vocation à l'état ecclésiastique. Le choix en appartient aux directeurs qui peuvent partager les pensions entre plusieurs et les supprimer en tout ou en partie dans les cas de nécessité.

“ Son exemple fut suivi par Mgr de S. Valier qui fonda en 1687 six pensions dans le Petit-Séminaire et quatre dans le Grand.

“ Le siège de Québec par les anglais en 1690, donna occasion aux élèves de montrer leur bravoure. Les *Annales* ne donnent guère en cette année que des sorties ; ce qui était dû probablement à l'invasion ennemie qui transformait les élèves en guerriers. Réunis avec leurs frères de S. Joachim, ils contribuèrent puissamment à empêcher les ennemis de débarquer et s'établir sur la rive nord de la rivière St-Charles. Un d'entr'eux devait hélas y laisser la vie. “ Pierre Maufile, disent les *Annales* âgé de 23 ans après avoir achevé sa philosophie, et demeuré dans le petit-séminaire plus de 9 ans, est mort à l'hôpital (Hôtel-Dieu) le 16 novembre 1690, avec beaucoup d'édification, d'une blessure qu'il avait reçu au bras, par les anglais qui assiégeaient Québec ; s'y étant volontairement exposé avec plusieurs de ses camarades *par le motif de la gloire de Dieu et du bien du pays*, pour les harceler et les obliger de se retirer, ce qu'ils firent la nuit suivante, qu'ils se rembarquèrent tous en désordre. Tous ses compagnons ne reçurent aucune blessure, par une protection particulière.”

“ Le danger une fois passé, les élèves reprirent leurs études et virent leur nombre s'accroître jusqu'à quatre-vingts. En 1896, il y avait cinq philosophes prêts à prendre la soutane,”

L'écrivain de *l'Abeille* relate ensuite les principaux événements à signaler dans l'histoire du Séminaire.

Le 15 novembre 1701 incendie de la maison. Reconstruction immédiate.

Du 19 décembre 1702 au 7 janvier 1703, une épidémie de petite vérole qui ravageait tout le pays enleva cinq des élèves.

Le 1er octobre, 1705, un nouvel incendie réduit en cendres l'édifice que l'on travaillait à reconstruire. On est obligé



La Chapelle Intérieure du Séminaire

de ne garder que 12 élèves sur 54 parce qu'il était impossible d'en garder davantage. Le séminaire était reconstruit à la mort de Mgr de Laval, le 9 mai, 1708.

A la picote et aux incendies succéda la rougeole qui enleva trois écoliers, l'un en 1711, l'autre en 1714 et le dernier, Jacques Barron, de Montréal, le 10 février, 1715.

En 1757, après les vacances, on est obligé de renvoyer tous les élèves faute de pouvoir les nourrir à cause de la famine causée par la guerre.

Le Séminaire ferme ses portes pendant six ans à partir du siège de Québec. Il recommence à prendre des élèves au commencement d'octobre, 1765. En 1775, les élèves s'enrôlent pour repousser l'invasion américaine commandée par Montgomery. En 1812, nouvelle invasion américaine ; les écoliers forment une compagnie qui n'a pas vu le feu. En 1822, le séminaire est agrandi.

En 1832, épidémie de choléra. Les élèves restent dans leurs foyers du 12 juin au 29 septembre.

L'écrivain rappelle en terminant son article que depuis la fondation du Séminaire près de 900 élèves y ont terminé un cours complet dont près de la moitié se sont voués à l'état ecclésiastique ; parmi ces derniers se trouvent les noms de 11 évêques. Et si l'on se rappelle que cet article était écrit en 1850, il suffit de suivre, pendant le dernier demi siècle les annales de cette maison d'éducation pour y trouver les noms des personnages les plus fameux de notre histoire nationale, politique et religieuse.

Un endroit intéressant à visiter dans le Petit-Séminaire, c'est une petite chapelle située dans la partie la plus ancienne de la maison. En voici une description que nous devons à l'amabilité de M. l'abbé Adolphe Garneau, professeur de dessin au Séminaire :

#### CHAPELLE INTERIEURE

Cette chapelle existe dans la partie la plus ancienne du Séminaire ; elle est située au premier étage et donne sur le corridor vouté au centre du corps de logis vis-à-vis le perron de pierre de la cour de récréation. D'après la tradition les appartements de Monseigneur de Laval se trouvaient au rez-de-

chaussée, (1) au-dessous précisément de cette chambre. Le local lui-même très exigü, puisqu'il n'a qu'une superficie d'environ 280 pieds = soit 18 pieds de profondeur sur 16 de largeur,—ne contient que deux fenêtres. Cet éclairage uniquement latéral (à droite) fait perdre à la chapelle beaucoup de son apparence, et tout en exagérant le relief laisse dans l'ombre certaine parties p accées en retraite.

Tout le fond de l'appartement est occupé par le rétable. En se rapportant aux gravures; on peut voir que le tombeau de l'autel est en marbre noir et blanc. Cette pièce, absolument insignifiante au point de vue architectural a été installée il y a bientôt 40 ans, et même les vandales qui l'ont placée n'ont pas craint d'entailler les bases des colonnes pour y enclaver les parements latéraux de la table de l'autel; ils ont même brisé les sculptures du panneau central. L'autel original (en bois) existait encore et il a été enfin remis en place cet hiver 1908. La restauration est maintenant presque complète.

Le rétable se divise en trois parties ou panneaux sensiblement égaux. La partie centrale porte encadrée une ancienne gravure toute passée représentant les épousailles de la Sainte Vierge. Le cadre partie intégrante du panneau a été finement sculpté; le travail comme partout ailleurs dans ce rétable est superbe. Détail original, la vitre recouvrant la gravure est en trois morceaux; il semble qu'il aurait été impossible de se procurer une pleine grandeur, et cela explique un peu pourquoi la gravure ainsi partiellement exposée à la poussière pénétrant par les fissures a bruni et est maintenant si fatiguée. (2) Depuis que ceci a été écrit la vitre a été remplacée et la gravure a subi un nettoyage qui permet de distinguer les personnages.

Au-dessous du cadre prennent naissance deux guirlandes d'olivier (feuilles en fleurs)—Souvenir de Monseigneur Olivier

(1) Le cintrage des voütes du rez-de-chaussée est très irrégulier; même en certaines parties la courbe est plus accentuée d'un côté que de l'autre. L'on est porté à croire que les maçons ne bâtissaient pas sur *cintrés mobiles*, mais bien sur un *amas en terre battue*: la voüte terminée, on enlevait la terre. Ces murs ont quatre à cinq pieds d'épaisseur et sont faits en caillouttis; le mortier est tellement homogène et adhère si bien aux moëllons que ceux-ci se brisent plutôt que de se disjoindre.

(2) Gravure en cuivre du tableau de Rubens, P.P. (1577-1640). Cette gravure remarquable, probablement du XVIIIème siècle est-elle contemporaine du rétable? A-t-elle été placée dans ce cadre plus tard? Cela est possible, car les marges sont en parties coupées. On ne peut faire toutefois que des conjectures. En bas de la gravure, au centre on lit: "F. Ragot, sc. et se vend à Paris, chez Basset, rue S. Jacques, à Ste-Geneviève."

Briand, bienfaiteur du Séminaire et donateur de cette chapelle. Ce travail fait en applique est très curieux; on peut voir par la figure a quel point le bois est fouillé. (1)

A mi-hauteur, au milieu de chaque guirlande se trouve une petite boîte rectangulaire en bois contenant, celle de droite : "Morceau du cercueil de Sainte-Françoise de Chantal," celle de gauche : "Relique de Saint-François de Sales"; ce dernier reliquaire a été descellé. Ces deux cadres sont contemporains du rétable, car les branches s'écartent de chaque côté, sur le panneau ménageant ainsi une alvéole pour ces boîtes.

Les côtés du panneau sont flanqués de deux pilastres corinthiens précédés de deux colonnes du même ordre placées sur leur piédestal et supportant un entablement.

Cet entablement couronne aussi les deux autres panneaux et va s'appuyer sur les antes placées aux encoignures.

Les panneaux de droite et de gauche sont ornés de ravissantes petites niches contenant l'une la statue de Saint-Joseph, l'autre celle de la Sainte-Vierge. Les consoles soutenant ces personnages sont d'un dessin très élaboré; un goût et un travail vraiment artistiques règnent ici et se font remarquer surtout dans les proportions harmonieuses des petits panneaux. Les bases des pilastres et des colonnes reposent sur une table faisant saillie et donnent à l'ensemble une solide assiette. Cette table domine de chaque côté trois armoires; celle du centre, dont le ressaut terminé en quart de rond, est à deux battants. Les moulures des portes sont *poussées à plein bois*, et les charnières, dont quelques unes malheureusement sont dépareillées, sont très anciennes.

Admirons maintenant les deux sveltes colonnes de la partie centrale. Les proportions sont rigoureusement exactes : c'est du Vignole tout pur (2); rien n'y manque :

(1) Remarquez l'apparence *primitive* de ces statues toutes en bois. Les proportions ne sont pas exactes suivant le *canon* du corps humain: au lieu des *huit* têtes réglementaires, on n'en trouve que *six*. On serait assez porté à croire qu'autrefois ces statues étaient à nu bois, sans peinture ni dorure : les lys qui parsèment la tunique de S. Joseph accusent un léger relief, malgré l'empatement de la couleur.

(2) Giacomo Barocchio surnommé VIGNOLA (1507-1573), a écrit un traité didactique sur les cinq ordres d'architecture. A la mort de Michel-Ange, devint l'architecte de Saint-Pierre de Rome. Il a aussi tracé le plan de l'Escorial en Espagne. Vécut plusieurs années en France où il laissa un grand nombre de bronzes.

ni les cannelures, ni les rudentures, ni même la fine fleur centrale du chapiteau corinthien. Et tous les membres de la base : le tore supérieur, les deux scoties, le filet, le tore inférieur et la plinthe. Au piédestal remarquons le filet, le talon, la gouttière, la gorge, les deux astragales, le filet, les deux frises, tandis qu'au bas nous retrouvons l'astragle inférieur, la gueule renversée, le réglet, tore et plinthe.

L'entablement, très riche, a demandé un travail énorme. Voyez l'architrave dont le listel est tout fouillé au ciseau, la frise avec ses gracieux rinceaux, le filet du larmier finement ciselé, les denticules délicats et les gracieux modillons suivant rigoureusement la règle de la proportion, qui veut qu'à l'entablement corinthien, l'un deux vienne toujours tomber sur le milieu de la colonne.

Ne quittons pas l'oratoire sans remarquer le placard à gauche et le buffet, dont une partie seule est visible sur la gravure. Les battants inférieurs du buffet ont deux panneaux d'une seule planche large environ 22 pouces.

Les panneaux du placard sont du vieux style : ici comme dans le rétable et le buffet, les moulures ne sont pas ajoutées, mais font partie intégrante des montants et croisillons. Tous les assemblages sont faits à la cheville. Les charnières qui maintiennent les vantaux du placard sont remarquables : elles sont formées de deux platines en cuivre maintenues par des griffes intérieures et couvrant les vis qui fixent les côtés des charnières au bois. Quoique le buffet ait été recouvert d'une épaisse couche de peinture blanche, cependant à l'examen, il ne semble pas de beaucoup postérieur au placard.

Tout le rétable est sculpté en cèdre ou du moins en *thuya*, sauf les armoires en *noyer tendre*, ainsi que le placard à gauche.

Ci-joint copie des inscriptions placées sous les consoles sortenant les statues des deux panneaux symétriques :

O MATER MARIA

AB ORIGINALI

LABE PRESERVATA

CORDA TERGE NOSTRA.

SALVETO VIR JUSTE

DAVIDICI THRONI

HAERES, PATER JESU,

ET MARIAE SPONSE.



### Hopital Général.

Fondé en 1693 par Mgr de Saint Valier et confié aux Sœurs Hospitalières qui formèrent en 1702 un corps séparé de celui de l'Hôtel-Dieu. Cet établissement est situé sur les bords de la rivière Saint-Charles et fut concédé, terrain et bâtiments, par les Récollets, le 13 septembre 1692. D'après les termes de leur contrat les Récollets cédaient à Mgr de Saint Valier une vaste étendue de terrain, leur chapelle et leur couvent de Notre-Dame des Anges. Les religieuses hospitalières en prirent possession le 1er avril 1693 et eurent dès les commencements près de quarante personnes sous leurs charges. C'est un hospice des incurables. Deux ailes considérables furent ajoutées à l'établissement en 1710-1711. En 1736, les religieuses décident de recevoir les soldats retirés du service et invalides et de construire une aile qui leur serait spécialement affectée. En 1743, nouvelle construction de 150 pieds à l'ouest de celle commencée en 1736, puis les besoins de l'institution devenant pressants, on fait subir des altérations au couvent, lui enlevant son caractère d'antiquité qui en faisait la plus vieille institution religieuse de la Nouvelle-France. En 1850, embellissement des bâtiments de l'institution et neuf ans plus tard on l'augmente d'une maison de santé. Jusqu'à l'ouverture de l'asile de Beauport en 1845, l'Hôpital-Général avait recueilli les aliénés.

L'Hôpital-Général est une des institutions historiques les plus intéressantes de la ville et du pays. Après le siège de Québec, en 1759, les blessés anglais y furent reçus avec le même empressement que les blessés français. Les soldats de Arnold et Montgomery y reçurent les mêmes soins que s'ils avaient été dans un hôpital de Boston, en 1775. Arnold lui-même, blessé pendant l'attaque contre Québec y fut reçu et traité avec le plus grand soin.

Cette institution possède une toile, un "Ecce Homo", que les connaisseurs attribuent à un maître, mais dont l'auteur n'est pas connu. La maison possède en outre une foule de reliques historiques de la plus grande valeur, dont plusieurs lui ont été données par Mme de Maintenon, épouse de Louis XIV et par Mgr de Saint Valier.

### L'Hotel-Dieu du Précieux Sang

C'est, avec le couvent des Ursulines, le plus vieux monastère du Canada. Situé dans la rue du Palais, près de la rue St-Jean, et à l'angle de la rue Charlevoix. Fondé en 1637 et

confié aux Hospitalières arrivées à Québec le 1er août 1639, la même année que les Ursulines. Construit en 1654 et béni en 1658 par M. de Queylus. Cette institution est affectée au soin des malades de toutes les classes. Pauvres comme riches y sont admis. Le service médical y est irréprochable et est confié à un certain nombre de professeurs de l'Université Laval.

La chapelle du couvent qui a son entrée sur la rue Charlevoix, est très ancienne et contient plusieurs tablettes commémoratives très intéressantes et de nombreuses toiles d'une grande valeur. Citons les principales :

La Nativité, Stella.

La Vierge et l'Enfant, Noël Coypol.

Vision de Ste-Thérèse, Geul Monaght.

Saint-Bruno en méditation, Eustache LeSueur.

La descente de la Croix, copie par Plamondon.

Les Douze Apôtres, copie par Baillargée, le vieux.

Le moine en prière, De Zurbaran.

La Crucifixion, Van Dyke.

Nuit de Noël, Stella (don de Mgr Dosquet.)

Mais les reliques les plus intéressantes conservées à l'Hôtel-Dieu sont peut-être le crâne du Père de Brebœuf et les ossements du Père Lallemant, les deux martyrs jésuites.

Les archives de l'Hôtel-Dieu sont aussi très intéressantes. Elles contiennent nombre de vieilles cartes et de vieux manuscrits portant les signatures des gouverneurs et des intendants français du Canada. Il serait trop long d'en faire ici une énumération complète.

### **Hotel-Dieu du Sacré-Cœur**

Fondé en 1873, grâce aux efforts de l'archevêque de Québec généreusement secondé par le Chevalier Falardeau qui est reconnu comme son fondateur temporel.

Le but de cette institution est entièrement charitable. L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur est préposé au soin des enfants trouvés et des vieillards infirmes.

De fondation relativement récente elle ne possède pas autant de reliques historiques que d'autres institutions dont nous avons déjà parlé. On y trouve cependant des statues ayant appartenu à l'ancienne église des Jésuites sous le régime français et plusieurs autres articles d'un intérêt historique considérable, entre autres une toile ayant appartenu à la galerie de Lord Metcalf, ancien gouverneur du Canada.

### **Hopital Jeffrey Hale**

Institution protestante fondée en 1865 par M. Jeffrey Hale et destiné aux malades protestants. Il fut d'abord construit sur la falaise qui domine la banlieue de St-Roch, à l'angle des rues Richelieu et Des Glacis. Il resta ouvert à cet endroit jusqu'en 1901 alors qu'il fut remplacé par un établissement plus considérable sur la rue St-Cyrille, entre les rues Claire Fontaine et de Salaberry.

### **Asile du Bon Pasteur.**

Fondé, le 11 janvier 1850, par Mme Roy et installé temporairement sur la rue Richelieu. Dans le mois d'octobre de la même année, la société de Saint Vincent de Paul, avec l'assistance du Chevalier Muit et de M. Cazeau achetèrent sur la rue Lachevrotière, une maison qui répondait mieux aux intentions de la fondatrice. Cette institution a pris des développements considérables. En 1854, l'Asile du Bon Pasteur fut reconstruit sur la même rue, puis on lui ajouta des annexes dans l'ordre et aux adresses suivants : La Sainte Famille, rue Saint Amable (1860) ; Ste-Madeleine, rue Lachevrotière, (1876) ; Notre-Dame de Toutes Grâces, angle des rues Berthelot et St-Amable, puis St-Joseph, rue Berthelot (1876) ; Académie St-Louis (1892) ; école St-Jean Berchmans, ouverte aux filles en 1890 et aux garçons en 1900. L'Académie St-Louis fut établie dans le but de créer des ressources à l'asile du Bon Pasteur. Cette école est fréquentée actuellement par environ 150 élèves. L'école du Bon Pasteur date de 1851 et le Conseil de l'Instruction Publique lui donna en 1880 le titre d'Académie.

La communauté du Bon Pasteur a encore charge de l'Asile St-Charles et de la Maternité ; le premier est une école de réforme pour filles et est établi dans l'ancien Hôpital de Marine, près de la rivière St-Charles, que les sœurs achetèrent du gouvernement fédéral en 1891. La Maternité est située sur la rue Couillard. Sur la rive opposée de la rivière St-Charles, en face de l'Asile St-Charles, se trouve l'endroit exact où Jacques-Cartier rencontra Donacona en 1535. L'Asile des des Saints Anges, rue Couillard, est une annexe de la Maternité.

### **L'Asile des Sœurs de la Charité**

Fondé en 1848, par Mgr Turgeon, archevêque de Québec, au moyen de collectes et de souscriptions dans tout son diocèse. Sous la direction des Sœurs de la Charité. Ces dernières

dirigent aussi l'Asile de St-Michel Archange, à la Canardière, sur la route de Beauport. De plus, les Sœurs de la Charité ont encore charge de l'Asile St-Antoine à St-Roch, et de l'Asile Ste-Brigitte, sur la Grande Allée.

### **Asile St-Antoine**

Fondé le 28 octobre 1897 et établi dans le superbe bâtiment donné dans un but de charité par le Cercle Catholique de Québec. Il est situé sur la rue St-François à St-Roch et est destiné aux vieillards de la paroisse de St-Roch. Il fut augmenté d'une aile en 1901.

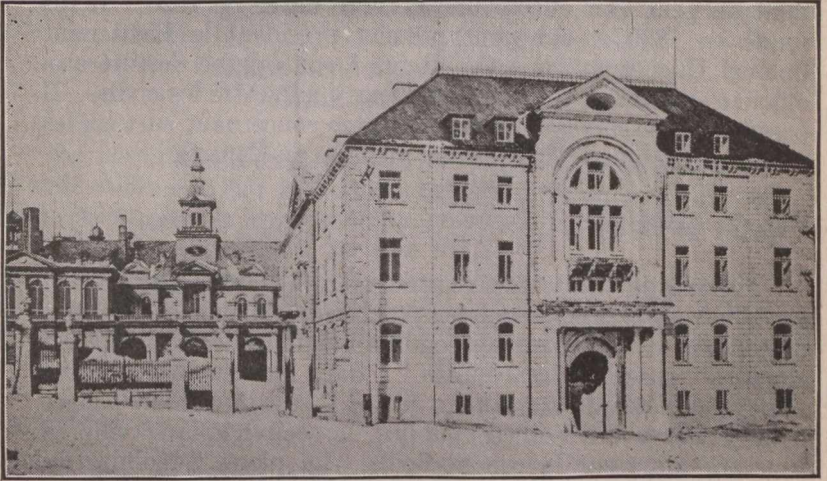
### **Asile Ste-Brigitte**

Institution destinée aux catholiques irlandais et s'occupe des orphelins et des vieillards. On peut faire remonter sa fondation à 1856. C'est cette année-là qu'une première collecte faite parmi les officiers de la garnison (17 livres) fut remise au Rév. Père Nelligan pour le secours des pauvres. La propriété sur laquelle se trouve la bâtisse actuelle, sur la Grande Allée date de 1858. L'institution est sous la surveillance de cinq syndics dont quatre laïques et un chapelain.

### **Le Palais Episcopal**

Situé au sommet de la Côte de la Montagne là où la rue s'étend en éventail entre la rue Du Fort, la rue conduisant au vieux fort de Champlain et celle qui conduit au vieux Château St-Louis. On en posa la pierre angulaire le 25 août 1844. C'est une imposante construction en pierre de taille qui a coûté \$65,800, et qui fut en grande partie érigée par Mgr Tugeon. Comme son nom l'indique, c'est la résidence de l'archevêque, Sa Grandeur Mgr Bégin, de Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire, de Mgr Maquis, Grand Vicaire, et des messieurs p.êtres attachés à l'administration du diocèse. Le palais épiscopal contient une chapelle, une sacristie, et une salle du trône, à part les appartements particuliers de ceux qui y habitent. On y trouve plusieurs toiles remarquables, dont les portraits des évêques de Québec, des Papes Pie VI, Grégoire XVI, Léon XIII et Pie X, de feu Son Eminence le Cardinal Tascheau, etc., ainsi que de très précieuses archives. Parmi les souvenirs ayant appartenu à des personnalités éminentes, on y conserve

deux croix pectorales ayant appartenu à Mgr de Laval, une montre en or de Mgr Plessis, une autre de Mgr Signay, une croix pectorale en or, souvenir de Son Eminence le cardinal Franchi.



LE PALAIS EPISCOPAL.

### L'Ecole Normale Laval

L'Ecole Normale Laval fut inaugurée le 12 mai 1857, dans le Vieux Chateau ou "Chateau Haldimand". Le siège du gouvernement à cette époque n'était pas stable. Le parlement siégeait à certaines époques à Kingston ou à Toronto et à d'autres à Montréal ou à Québec. De 1860 à 1865 on se servit de l'Ecole Normale pour les Départements Publics de l'administration. Les classes se tenaient alors dans la maison aujourd'hui occupée par les Jésuites sur la rue Dauphine. L'Ecole Normale retourna dans le Vieux Chateau en 1866 et y resta jusqu'en 1892, alors que la vieille bâtisse fut achetée par la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique et démolie pour faire place au Chateau Frontenac. L'Ecole Normale fut alors transportée au pensionnat de l'Université Laval où elle resta jusqu'en 1900. Elle occupe maintenant la propriété achetée de M. J. Théodore Ross, sur le chemin de Ste-Foye, tout près et en dehors des limites de la ville. Le gouvernement a payé \$9,000 pour cette propriété et y a ajouté depuis une aile où se trouve une chapelle et un corps de logis à l'usage des élèves.

### **Le Club de la Garrison**

Situé sur la rue St-Louis, tout près des murs et en face de l'Esplanade. Il occupa d'abord le vieil " Office du Génie " dont on peut voir encore une gravure datée de 1820. Il fut fondé en 1879 et eut pour premier président le Lieutenant Colonel Duchesnay, D.A.G. Il fut à son origine destiné aux officiers seulement, mais on a fini par y admettre les civils. Il possède des archives très intéressantes concernant surtout les premiers jours de la domination anglaise au Canada.

### **L'Hotel de Ville**

L'hôtel de ville actuel se trouve en face de la Cathédrale, sur le terrain occupé autrefois par le vieux collège des Jésuites. Ce collège servit de casernes pendant longtemps et on l'appelait alors les " casernes des Jésuites." Dans le mois de novembre 1889, une partie du terrain sur lequel il se trouvait fut acheté pour y ériger des édifices publics, le vieil hôtel de ville se trouvant alors sur la rue St-Louis. La pierre angulaire du nouvel édifice fut posée le 13 août 1895 et l'inauguration eut lieu le 19 septembre de l'année suivante sous la présidence du maire Parent. Cet édifice a coûté \$150,000.

### **La Prison**

La plus vieille prison de Québec s'élevait sur le terrain appartenant à la famille de Bécancour, près du Fort St-Louis, à l'angle des rues St-Louis et des Carrières, à peu près en face de l'entrée principale de la cour du Château Frontenac. Pendant les dernières années de la domination française la prison était située en arrière du Palais de l'intendant, près de la rivière St-Charles, à un endroit appelé communément " la cour à charbon ". En 1784 ce furent les chambres inoccupées du couvent des Récollets qui servirent de prison. Lorsque le couvent eut été détruit par le feu, les prisonniers furent gardés dans les bâtisses voisines des casernes militaires près de la Côte du Palais. En 1810, on commença la construction d'une prison sur le terrain situé entre les rues St-Stanislas, Dauphine et Ste-Angèle ; cette prison fut inaugurée en 1814 et employée jusqu'en 1867. C'est la bâtisse actuelle du Collège Morrin. On n'a remplacé que la porte principale qui se trouve sur la

rue St-Stanislas. Au-dessus de la porte de cette prison se trouvait l'inscription assez originale que voici :

A. D.  
MDCCLXX  
L. A. REG. GEORGIO III  
PROV. GUB. D. D. J. H. CRAIG, BI. EQT.  
CARCER ISTE BONOS A PRAVIS  
VINDICARE POSSIT.

La pose de la pierre angulaire de la prison actuelle sur la Grande Allée eut lieu le 4 septembre 1861, mais la prison ne fut prête à recevoir les prisonniers que dans l'année 1867. Le shérif en prit possession le 1er juin 1867.

C'est tout près de cette prison que se trouve le monument de Wolfe érigé à l'endroit où est mort ce général anglais pendant la bataille des Plaines d'Abraham. Tout près de là se trouve aussi l'Observatoire.

### **Le Palais de l'intendant**

C'est l'ancienne résidence de l'intendant Talon. Ce dernier avait fait construire une brasserie, au pied de la Côte du Palais, édifice qui ne fut terminé qu'en 1671. Mais cette entreprise n'ayant pas réussi, l'intendant convertit ce bâtiment en une résidence qu'il habita lui-même et où se réunit dans la suite le Conseil Souverain. La brasserie de Talon fut détruite par le feu en 1713, dans la nuit du 5 au 6 janvier. Sur ses ruines fut construit le "Palais de l'intendant." C'est dans ce palais que la justice fut administrée à Québec pendant les dernières années du régime français. Il fut presque entièrement démoli pendant le siège de Québec en 1759. Il est aujourd'hui occupé par une grande brasserie (l'établissement Boswell), de sorte que ce bâtiment est finalement retourné au but pour lequel on l'avait d'abord construit.

### **Sénéchaussée**

Le premier édifice dans lequel siégea la Cour du Sénéchal s'élevait au pied de la rue Mont Carmel, près de l'extrémité nord-est du jardin du Gouverneur. La cour fut ensuite transférée dans un bâtiment situé à l'endroit où se trouve actuellement le palais de justice. Le terrain actuellement occupé par

le palais de justice et la cathédrale Anglicane avait été donné par Louis XIV aux Récollets en 1681, pour qu'ils y construisissent un hospice. Les missionnaires y établirent une branche de leur monastère de Notre-Dame des Anges. Ce couvent se trouvait sur la partie nord-est du terrain actuellement occupé par l'église anglicane.

### **Le Palais de Justice**

Situé à l'angle de la rue St-Louis et de la Place d'Armes. Fut inauguré le 21 décembre 1887. Le terrain sur lequel il est élevé couvre une superficie de 46,777 pieds. Le vieux palais de justice, situé sur la rue St-Louis fut détruit par le feu le 1er février 1873. Dans l'intervalle les cours siégèrent dans le vieil hôpital militaire, en arrière de la rue St-Louis et cela pendant 14 ans. Le palais de justice actuel, de style renaissance et rappelant les vieux châteaux de l'époque de François Ier, a coûté \$940,759. C'est sans contredit un des plus beaux édifices de Québec.

### **Le Couvent des Récollets**

La place de la Sénéchaussée, où s'élèvent maintenant le Palais de Justice et l'église anglicane, fut donnée par le roi Louis XIV aux RR. PP. Récollets, en 1681.

Les Récollets de Notre-Dame-des-Anges, qui avaient ainsi reçu de Louis XIV, en 1681, le don de l'emplacement occupé antérieurement par la Sénéchaussée, en face du fort Saint-Louis, y établirent une succursale de leur monastère que l'on appela : "Le Couvent du Château." Plus tard, en 1693, Monseigneur de Saint-Vallier ayant obtenu de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang un essaim de religieuses pour fonder un "hôpital général" à Notre-Dame-des-Anges, les Récollets cédèrent leur établissement des bords de la rivière Saint-Charles, et le "Couvent du Château", quoique insuffisant, devint leur unique établissement à Québec. C'est à cette époque que fut construite la belle église des Récollets (1) que Charlevoix disait être : "digne de Versailles", et qui couvrait un espace dont les bornes est et ouest seraient aujourd'hui le centre du haut de la Place d'Armes et l'extrémité sud-est du terrain occupé par le Palais de Justice. Elle était ornée de vitraux coloriés

(1) La construction en fut commencée le 14 juillet 1693.



et de beaux tableaux dus au pinceau du célèbre Frère Luc. La flèche de son clocher, que respectèrent les obus en 1759, était d'une pureté de lignes admirable.

Le premier couvent ou " Couvent du Château ", s'élevait à peu de distance, sur la partie nord-est du terrain occupé aujourd'hui par l'église anglicane. Le deuxième couvent, construit après l'année 1700, était contigu à l'église, et formait avec celle-ci un carré parfait. Au centre se trouvait la cour, qui était spacieuse et de forme régulière.

Le clocher de l'église des Récollets s'élevait au point précis où se trouve aujourd'hui l'entrée principale du Palais de Justice. Tout le corps de l'édifice (l'église) était sur la Place d'Armes. Le couvent, qui lui était contigu, (le deuxième couvent), était construit en grande partie sur la Place d'Armes, en moindre partie sur le terrain du Palais de Justice, et en moindre partie encore sur le terrain de l'église anglicane.

L'église et le couvent des Récollets furent détruits par un incendie le 6 septembre 1796.

Le gouvernement anglais s'était déjà emparé d'une partie du couvent des Récollets, et l'on s'était même servi de l'église de ces religieux pour le culte anglican, à certains jours déterminés. D'autre part, le gouvernement avait pris presque complètement possession du " collège de Québec ", ou collège des Jésuites, et l'on y administrait la justice depuis 1763.

Le dernier Commissaire de l'Ordre des Franciscains Récollets reconnu par le gouvernement anglais, (le R. P. Félix de Bery) étant décédé à Québec, le 18 mai 1800, les biens de l'Ordre tombèrent pratiquement en déshérence, et le gouvernement s'empara d'une partie du terrain du couvent incendié le 6 septembre 1796 pour y ériger les " Salles d'Audience et Offices " du district de Québec conformément à la législation ci-dessus indiquée. Cette construction, à laquelle on donna plus tard le nom de Palais de Justice, fut terminée en 1804. Des additions successives furent faites au plan primitif, et l'édifice finit par coûter \$120,000.00. Il était en parfait ordre lorsqu'il fut détruit par un incendie, le 1er février 1873.

### **L'École des Arts et Métiers à Québec**

L'école des arts et métiers, à Québec, a été construite sur un terrain donné au conseil des arts et manufactures par l'honorable James-Gibb Ross, sénateur, par contrat passé devant M<sup>re</sup> J.-A. Charlebois, notaire, le 25 août 1884.

Le ministre des Travaux Publics, " agissant comme fidéi commissaire pour le conseil des arts et manufactures ", reçut cette donation et confia l'érection de l'école à M. Ferdinand de Varennes, constructeur, par contrat portant la date du 25 septembre 1884. (Charlebois, notaire). Les plans et devis de l'édifice avaient été préparés par M. J.-F. Peachy, architecte.

### L'Hotel du Gouvernement (1)

Le terrain sur lequel a été construit l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, faisait autrefois partie du fief Saint-François, dont la création en terre noble et la première concession, par la Compagnie de la Nouvelle-France au sieur Jean Bourdon, remonte au 10 mars de l'année 1646, sous le gouvernement de M. de Montmagny.

Ce terrain est situé immédiatement au nord-ouest de la Grande-Allée, à proximité de la porte Saint-Louis, dans la partie de la ville appelée Quartier Montcalm (*extra muros*), et porte le numéro 4436 du cadastre officiel de ce quartier.

Sa superficie est de 251,763 pieds, mesure anglaise. Il fut acheté du gouvernement du Canada, par la province de Québec, le 14 août 1876, sous le gouvernement de Boucherville, au prix de \$15,000, spécialement pour y ériger l'édifice de la Législature et des Départements publics. On l'appelait alors *Cricket Field*.

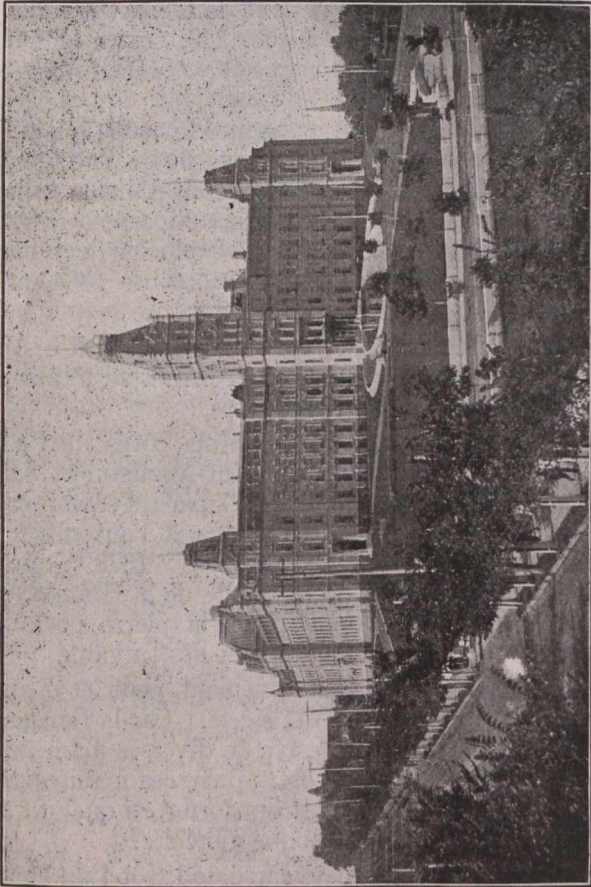
Ce terrain était autrefois borné au nord-est par la rue Saint-Eustache. La portion de cette rue qui touchait ainsi au terrain de l'Hôtel du Gouvernement a été cédée, il y a quelques années, par la corporation de la cité de Québec, au gouvernement de la Province, à certaines conditions.

Elle forme aujourd'hui l'allée dite de la Fontaine, et court parallèlement à la façade du Palais Législatif, entre la Grande Allée et la rue Sainte-Julie. Elle touche à la base même de la fontaine dédiée aux races aborigènes de l'Amérique du Nord, qui fait face à l'entrée d'honneur du Palais.

La partie de l'édifice qui donne sur l'avenue Dufferin (corps principal) est occupé par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative ; on la désigne sous le nom spécial de " Palais Législatif."

Les trois autres côtés de l'édifice sont appelés " Départements Publics " ; ils font face, respectivement, à la Grande Allée, à la rue Saint-Augustin, et à la rue Sainte-Julie. On y a installé les bureaux du Lieutenant-Gouverneur, du Conseil

Exécutif, du Procureur-Général, du Trésor, du Secrétariat Provincial ; les départements de l'Agriculture et de la Colonisation, des Travaux Publics, des Terres de la Couronne, de l'Instruction Publique ; la bibliothèque de la Législature, le bureau de l'Imprimeur de la Reine, etc.



L'HOTEL DU GOUVERNEMENT

Chacune des façades du bâtiment 300 pieds de longueur ; mais, en tenant compte des saillies des angles, des avant-corps et du campanile, la ligne du contour extérieur atteint un développement de 1,405 pieds. La ligne du contour intérieur (donnant sur la cour) est de 857 pieds.

Le coût total de l'Hôtel du Gouvernement, c'est-à-dire de l'édifice du Palais Législatif et des Départements publics, y compris les sommes payées pour la construction de la fontaine et de la clôture en granit, pour l'acquisition des terrains de l'ancien *Cricket-Field*, de l'ancien patinoir et de partie de la rue Saint-Eustache pour le nivellement et l'embellissement de ces terrains, ainsi que le prix des statues de la façade principale et de la fontaine, etc., etc.,—est de \$1,669,249.16, (un million six cent soixante et neuf mille deux cent quarante-neuf piastres et seize centins).

Deux accidents ont un peu augmenté le coût de l'édifice : 1o, l'incendie de l'ancien Parlement, voisin de l'archevêché, arrivé le 19 avril 1883, qui occasionna les frais d'une installation temporaire dans l'édifice en voie de construction pour la session suivante de la Législature ; 2o, la double explosion de dynamite causée par des mains criminelles, le 11 octobre 1884, et qui nécessita certains travaux de reconstruction.

Les travaux de construction du Palais Législatif exécutés en vertu du contrat du 9 février 1883, furent terminés dans l'automne de 1886, sous le ministère Ross.

Les travaux de maçonnerie des trois côtés de l'édifice donnant sur les rues Grande Allée, Saint-Augustin et Sainte-Julie, furent commencés dès l'année 1877 par les entrepreneurs Piton et Cimon. Ils furent interrompus à l'automne, puis repris au printemps de 1878. Le millésime " 1878 ", que l'on voit sur l'avant-corps central de la façade de la Grande Allée, indique l'année même où l'on a placé la pierre portant ce chiffre, et non l'année du commencement des travaux.

Le style de l'Hôtel du Gouvernement peut être appelé style renaissance française du XVII<sup>e</sup> siècle. Car la renaissance des formes classiques s'est manifestée de diverses manières, en France, en Allemagne, en Italie, etc. ; puis, ces manifestations se sont successivement modifiées et ont formé en quelque sorte des époques secondaires dans l'époque générale.

La façade principale du vaste carré de l'Hôtel du Gouvernement est remarquable par les belles proportions de sa tour centrale, dédiée à Jacques Cartier, par la pureté de lignes des avant-corps accolés à cette tour, dédiés,—l'un à Champlain, l'autre à Maisonneuve,—par l'élégance des pavillons des angles et par tout l'ensemble de l'ornementation.

Au rez-de-chaussée du campanile, ou tour centrale, se trouve l'entrée d'honneur par laquelle le Lieutenant-Gouver-

neur se rend au Conseil Législatif pour y rencontrer les membres des deux Chambres de la Législature, dans les grandes cérémonies officielles du commencement et de la fin de chaque session.

Les niches pratiquées dans la maçonnerie de la façade du campanile et des avant-corps de centre, devront contenir les statues de Jacques Cartier, le découvreur du Canada ; de Champlain, le fondateur de Québec ; de Maisonneuve, le fondateur de Montréal ; de Laviolette, le fondateur des Trois-Rivières ; de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, type accompli de l'ancien seigneur canadien ; puis celles du père de Brébœuf, le grand jésuite martyr, du père récollet Nicolas Viel, noyé par les Sauvages dans les rapides appelés depuis Sault-au-Récollet ; de Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de Québec ; de M. Olier, le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice et de la Compagnie de Notre-Dame de Mont éa ; enfin celles de Fontenac, de Lévis, de Wolfe, de Montcalm, et de deux célébrités du dix-neuvième siècle : Lord Elgin et le colonel Charles-Michel de Salaberry.

Les armes de chacun des personnages dont on vient de lire les noms,—celles de leur famille ou celle de leur ville ou de leur institut—sont sculptées dans la pierre au-dessus de chaque niche. La disposition de ces niches et de ces statues indique une perception très nette des grandes lignes de l'histoire du Canada :

Le fronton de l'avant-corps dédié à Champlain est surmonté d'un beau groupe en bronze de M. Philippe Hébert : *La Poésie et l'Histoire*. un autre groupe en bronze du même auteur : *La Religion et la Patrie*, couronne le fronton de l'avant-corps dédié à Maisonneuve.

En face de l'entrée d'honneur, au pied du campanile, et établie dans la déclivité du terrain, se trouve la fontaine monumentale dédiée aux races aborigènes du Canada dont il a été parlé plus haut. Son portique, qui est d'ordre toscan, est orné, au sommet, d'un groupe en bronze représentant une famille indienne. Tout au bas, au fond de la pièce d'eau formée par une vasque quasi elliptique de quarante-cinq pieds de longueur, sur vingt-huit de largeur, un autre bronze, un "pêcheur à la nigogue" ou harponneur indien, dardant un poisson au milieu d'une cascade, complète l'ornementation de ce gracieux hors-d'œuvre.

Voici la liste des statues exécutées par M. Philippe Hébert qui sont déjà placées au Palais Législatif :

Campanile :—Wolfe, Montcalm.

Avant-corps Champlain :—Frontenac, Elgin, *La Poésie et l'Histoire*.

Avant-corps Maisonneuve :—Lévis, Salaberry, *La Religion et la Patrie*.

Fontaine :—Une famille indienne.—Un harponneur indien.

Les décorations de l'intérieur sont très élaborées et du meilleur goût. Il serait inutile de vouloir en donner ici une description détaillée. Nous n'en citons que quelques-unes :

En pénétrant dans le premier vestibule de l'entrée d'honneur du Palais Législatif, on aperçoit, à droite, sculpté dans le parement en grès de l'Ohio dont les murs de ce vestibule sont revêtus, l'écusson du marquis de Lorne, avec la barque normande de la maison d'Argyle et la devise : *Ne obliviscaris*. Au-dessous, les dates 1878-1883 indiquent la durée du terme d'office du marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada.

A gauche sont sculptées les armes du marquis de Lansdowne, ex-gouverneur-général, avec la devise : *Virtute non verbis* et les dates 1883-1888.

Les lambris d'appui en noyer noir des vestibules du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage du Palais Législatif, sont ornés d'arabesques, d'armoiries et d'inscriptions, ciselées et dorées, d'un goût et d'une science extrêmement remarquables. C'est l'histoire écrite en langue héraldique. On y lit, au rez-de-chaussée, les armes et les noms de personnages appartenant à la première période des annales historiques de l'Amérique du Nord et du Canada : Vérazzani, Sébastien Cabot, De la Roche, De Caen, Roberval, Pontgravé, Poutrincourt, De Monts, Léry, De Chaste, Pontchartrain, Châteaufort, Guercheville, Lauzon, Courcelles, Hocquart, Denonville, Bégon, Duquesne, la duchesse d'Aiguillon, Madame de la Peltrie, Marie Guyart de l'Incarnation.

Dans un cartouche, au pied du grand escalier du vestibule, on voit, tracés en or, un soleil éclairant le monde, avec la devise : *Nec pluribus impar* et l'inscription "Louis XIV." En face, sur un autre cartouche, sont gravés les armes et le nom de Colbert.

A l'étage supérieur, et dans les situations identiques, sont les armoiries de George III d'Angleterre et de son ministre William Pitt.

Le visiteur a gravi un escalier et l'histoire a marché d'un siècle.

D'autres noms, d'autres devises frappent son regard.

Les sculptures et les incrustations en or sur noyer noir des portes monumentales des salles de délibérations du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, de même que celles des trônes occupés par les présidents des deux Chambres, font l'admiration de tous les étrangers.

Le millésime " 1792 ", date de la mise en force de la constitution inaugurant le régime parlementaire en Canada, et le millésime " 1867 ", date de l'établissement de la Confédération, sont incrustés sur les battants des grandes portes des deux Chambres, au milieu de palmes d'une suprême élégance.

Les salles de délibérations du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative sont de dimensions identiques ; soixante-sept pieds de longueur, cinquante pieds de largeur, trente-trois pieds de hauteur.

Deux cents lampes électriques, fixées au plafond, éclairent la salle des délibérations de l'Assemblée Législative.

Cà et là, dans plusieurs autres parties de l'édifice, sont disposés :

Les armes d'Angleterre : " Ecartelées au premier et au quatrième de gueules à trois léopards d'or, l'un sur l'autre," avec la devise : *Dieu et mon Droit* .

Les armes de l'Ecosse : " D'or, chargé d'un lion de gueules entouré d'un double trescheur fleuroné et contre-fleuronné du même," avec la devise : *Nemo me impune lascessit* ;

Les armes de l'Irlande : " D'azur à la harpe d'or ", avec la devise : *Erin go Bragh* ;

Et les armes de l'ancien royaume de France, le pays d'origine de la plupart des habitants de la province de Québec : " D'azur à trois fleurs de lis d'or," avec le cri de guerre : *Montjoye Saint-Denis*.

Puis, s'il en a le temps et le courage, le touriste devra faire l'ascension du campanile, haut d'une couple de cents pieds et d'où l'on a une vue d'ensemble de Québec et du port dans un panorama sans égal.

### Spencer Wood

Le domaine de Spencer-Wood, sur le chemin St-Louis, portait, il y a un siècle, le nom de Powell-Place, d'après le nom de son propriétaire, le général Henry-Watson Powell. Vers le commencement du dix-neuvième siècle, le domaine passa aux mains de M. LeHouillier, qui le vendit à l'honorable Michael-

Henry Perceval, percepteur des douanes à Québec, membre du Conseil Législatif et du Conseil Exécutif. Celui-ci avait pour parent et protecteur l'honorable Spencer Perceval, chancelier de l'Echiquier de la Grande-Bretagne, et c'est en l'honneur de ce dernier personnage, qui ne vint probablement jamais en ce pays, que le nom de Spencer-Wood fut substitué à celui de Powell-Place.

De 1808 à 1811, pendant la restauration du château Saint-Louis, le gouverneur sir James-Henry Craig, habita le château de Powell-Place qui devait devenir plus tard la résidence officielle de lord Elgin et de sir Edmund Head.

M. Henry Atkinson acheta Spencer-Wood en 1833, et il en vendit la plus grande partie au gouvernement en 1852 et en 1854, au prix de \$41,600.00. Le nom de Spencer-Wood resta attaché à la portion est de la propriété (celle qu'avait achetée le gouvernement et où se trouvait le château) ; la portion ouest se nomme aujourd'hui Spencer-Grange : Monsieur J.-M. LeMoine, allié de la famille de M. Atkinson, en est le propriétaire.

Après l'incendie du Parlement, à Montréal, en 1849, le gouvernement du Canada songea à faire construire un édifice sur le terrain du Jardin du Fort, à Québec, pour y installer les ministères publics, et à faire ériger une résidence pour le gouverneur-général sur la terrasse Durham, un peu au nord-est du château Frontenac actuel ; mais ce projet fut abandonné, et lorsque la capitale du Canada fut transférée à Québec, en 1852, le gouvernement fit du château de Spencer-Wood la résidence officielle du gouverneur-général du Canada, qui était alors lord Elgin.

Le successeur de lord Elgin, sir Edmund Head, habita aussi l'ancien château de Spencer-Wood. Ce vaste édifice fut détruit par un incendie le 28 février 1860, jour de l'ouverture du Parlement. C'était un bâtiment d'une très belle apparence, mais qui était devenu passablement délabré.

Le château actuel a été construit au cours des années 1862 et 1863, et il fut inauguré par lord Monck, gouverneur-général du Canada. Sous le régime de la Confédération, c'est-à-dire depuis 1867, le château a été la résidence officielle de tous nos lieutenants-gouverneur.



## La Citadelle et les Fortifications

Québec a été appelé le "Gibraltar de l'Amérique" à cause de son site et des fortifications qu'il possède. Aussi le touriste tient-il toujours à visiter sa citadelle et ses principales fortifications.

C'est de la Terrasse Frontenac que l'on a la meilleure vue de la citadelle et des fortifications imposantes qui l'entourent



PORTE DE LA CITADELLE

avec ses 40 acres de champ de parade, ses bastions, ses fossés, le tout situé sur le point le plus élevé du Cap Diamant et dominant la rade. On entre dans la forteresse par ce qu'on appelle la Côte de la Citadelle à l'est de la porte St. Louis. sur la rue

St-Louis, et par la Porte de Chaînes qui donne accès dans les fossés, puis par la Porte Dalhousie qui introduit les touristes au cœur même de la citadelle. Là, un des soldats du corps de garde se met obligeamment à la disposition des visiteurs. Un pourboire n'est pas rigueur, mais il est de très bon ton.

Après avoir traversé le champ de parade et passé devant le quartier des officiers puis celui des soldats, on arrive sur le Bastion du Roi d'où l'on a un point de vue qui est cité comme l'un des plus beaux du monde sans excepter Naples. La résidence du Gouverneur Général, le quartier des officiers, l'arsenal, les écuries, les bâtiments, le Musée militaire, sont autant de sujets d'attention qu'il importe de ne pas ignorer.

Le Bastion du Roi est à plus de 300 pieds au-dessus du niveau du St-Laurent. Les fortifications du Cap Diamant furent reconstruites en 1823 par les Anglais et coûtèrent environ \$25,000,000.

Au milieu du champ de parade est conservé un petit canon en cuivre qui fut pris aux américains à la bataille de Bunker Hill. Et on raconte de nombreuses anecdotes sur les réflexions échangées entre soldats de la garnison et touristes américains au sujet de ce souvenir historique intéressant de diverses manières les citoyens des deux pays. On dit même que de jeunes américains tentèrent un jour d'enlever cette relique et furent si près de réussir que depuis on la surveille avec plus d'attention que jamais.

### **Glorieux Souvenirs de France**

Québec possède deux fameuses reliques qui sont à peine remarquées de la majorité des touristes ; ce sont deux canons russes exposés sur la Terrasse Frontenac et placés un de chaque côté de l'estrade des musiciens. Ces deux canons furent pris à la tour de Malakof, que les Français emportèrent d'assaut le 8 septembre 1855, pendant la guerre de Crimée, au siège de Sébastopol. Français et Anglais étaient alliés dans cette guerre et les premiers donnèrent à leurs amis d'alors ces deux magnifiques pièces d'artillerie qui furent envoyées au Canada comme marque de l'entente cordiale qui existait entre les deux nations. Cette entente vient d'être ressuscitée après quelques années d'une froideur dont les Français eurent à souffrir surtout en 1870. On reconnaît l'origine des canons dont nous venons de parler à l'aigle impérial russe qui orne le dessus de la pièce.

---

## Vieux articles et vieux ouvrages (1)

---

**Un article de " l'Abeille "**, publié en 1849 sur l'immigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis, ses causes et les moyens de l'enrayer.

A quoi doit-on attribuer l'émigration des Canadiens vers les Etats-Unis ? Qu'est le chiffre de cette émigration ? Quels seraient les moyens propres à arrêter ou à la diminuer ? Telles étaient les questions qui avaient été proposées, pendant la dernière session du parlement, à un comité spécial dont les travaux ont été interrompus et les documents détruits, en grande partie, lors de l'incendie du parlement. On a publié, il n'y a pas longtemps, le rapport de ce comité. Nous en donnons ici une analyse très succincte. Le comité a cru devoir borner ses recherches et ses calculs aux cinq dernières années.

L'émigration a commencé à la suite des troubles de 1837 et 1838. Elle était encouragée par les efforts qu'on faisait alors aux Etats-Unis pour favoriser la colonisation et par les travaux de chemin de fer. Elle se bornait au diocèse de Montréal. En 1844 l'émigration fut plus considérable qu'elle n'avait encore été. Le mal gagna bientôt Québec, et, à la suite des incendies de 1845, nombre de familles furent forcées de s'expatrier. Dans les districts des Trois-Rivières et de Saint François, les cultivateurs gagnaient ordinairement les townships, puis passaient les lignes au bout de quelques années. Ce n'est que depuis deux ans que les cultivateurs des comtés au-dessous de Québec vendent leurs terres pour aller s'établir aux Illinois. L'année dernière un très grand nombre de journaliers de Montréal et des comtés de l'Ottawa sont passés à l'étranger. On estime par les renseignements, que 10,000 émigrants ont quitté depuis cinq ans le diocèse

---

(1) *L'Abeille* était un petit journal publié au Séminaire de Québec par les élèves sous la direction de leurs professeurs. L'article que nous reproduisons aujourd'hui intéressera, nous n'en doutons pas, nos compatriotes des Etats-Unis, en leur faisant connaître la façon dont on appréciait leur départ dès les premières années de leur exode vers la république américaine. Ceux qui s'intéressent à la colonisation, il doit y en avoir encore, y trouveront des suggestions qui paraissent encore fraîches à 60 ans de distance.

de Montréal et 4,000 celui de Québec ; toutefois le comité croit encore rester au-dessous de la vérité en portant à 20,000 le nombre total des personnes qui ont quitté le Canada pendant les cinq dernières années.

On peut distinguer huit classes d'émigrants.

Première classe.—Ouvriers de Québec et de Montréal formant les deux tiers de l'émigration. *Cause d'émigration.* Etat précaire du commerce et de l'industrie en Canada. Manque de manufactures et de travaux publics. Haut prix des gages aux Etats Unis. *Sort à l'étranger.* Ils travaillent aux canaux et chemins de fer, dans les manufactures ou dans les chantiers. Leurs salaires sont élevés, mais les dépenses sont fortes. Quelques-uns parviennent à s'établir confortablement.

Deuxième classe.—Ouvriers de nos campagnes. *Cause d'émigration.* Manque d'ouvrage. Les cultivateurs étant ordinairement adroits exécutent eux-mêmes ce qu'ils demanderaient à l'ouvrier manque de manufactures et de travaux publics. *Sort à l'étranger.* Le même que la précédente ; ils ont pourtant moins de chances de succès.

Troisième classe.—*Raftsmen.* Qui ne trouvent plus d'emploi dans les chantiers de l'Ottawa. *Sort à l'étranger.* Le plus déplorable : ils y sont employés aux ouvrages les plus vils ; on les y considère par leur mauvaise conduite comme le rebut de la société.

Quatrième classe.—Fils de bonne famille de cultivateurs. *Cause d'émigration.* Difficulté de se procurer des terres à cause de leur haut prix. Refus des seigneurs de concéder. Exigence des grands propriétaires. Manque de voies et de communications faciles. Défaut d'instruction et crédulité chez les jeunes gens. Contagion de l'exemple. Imprévoyance des parents qui ne songent pas à acheter des terres pour leurs enfants, mais mocellent entre eux la ferme qu'ils leur laissent.

Cinquième classe.—Familles de pauvres cultivateurs des seigneuries. *Cause d'émigration.* Dettes causées souvent par le luxe. Mauvaises récoltes. Distance du marché et manque de chemin et de navigation par la vapeur. Taux élevés des rentes dans les nouvelles concessions. *Sort à l'étranger.* Ils travaillent chez les cultivateurs américains ou dans les manufactures. Quand ils ont vendu leurs terres à un prix assez élevé ils gagnent les Etats de l'Ouest et y prospèrent assez souvent.

Sixième classe.—Défricheurs des Townships. *Cause d'émigration.* Difficultés insurmontables résultants du manque de voies de communication, ou de leur mauvais état. *Sort à l'étranger.* Le même que la précédente.

Septième classe. Habitants à leur aise qui vendent leurs terres et partent pour l'Ouest. *Cause d'émigration.* Mauvaises récoltes. Défaut d'instruction qui s'oppose à l'amélioration de l'agriculture. Manque de voies de communication, de centres qui serviraient de marché. Propagande des émigrés vers l'Ouest. Inquiétude causée par l'instabilité des institutions municipales. Déclamations des demi-savants et éteignoirs, fondées sur l'horreur des taxes. *Sort à l'étranger.* Ils prospèrent généralement. Ils succombent souvent aux maladies endémiques ou contractent avant de s'acclimater des infirmités pour la vie.

L'émigration de cette classe, "le nerf et la richesse d'un pays," n'a pris de l'extension que depuis deux ou trois ans.

Huitième classe.—Jeunes gens instruits appartenant à des familles pauvres. *Cause d'émigration.* Petit nombre de carrières ouverte à la jeunesse instruite ; ni armée, ni marine. Encombrement des professions libérales. Injuste préférence accordée aux jeunes gens d'une origine sur ceux de l'autre. Etat précaire du commerce et de l'industrie qui empêchent les jeunes gens de s'y livrer. Préjugés sociaux qui rabaissent ces deux carrières. Instruction impropre ou insuffisante. *Sort à l'étranger.* Bon nombre de jeunes canadiens ont réussi aux Etats-Unis dans le commerce ou les professions libérales, quelques-uns se sont distingués dans l'armée américaine. Beaucoup se livrent à des excès déshonorants. Cette classe d'émigrants se dirige ordinairement vers New York et la Houvelle Orléans où plusieurs périssent par suite du climat et de fièvre.

Pour arrêter cette émigration devenue une vraie calamité pour le pays, le comité propose divers moyens. Le gouvernement a mis en œuvre une des mesures les plus efficaces en encourageant la colonisation par la réduction du prix des terres à des termes faciles ; et Rimouski, les Townships de l'est, le Saguenay et l'Outaouais s'offrent au défricheur, le gouvernement s'occupe d'y établir des centres judiciaires et l'a déjà fait au Saguenay. Mais c'est en vain qu'on procurera à la population qui s'y porte tous ces avantages, si on ne la met pas, par des voies et des communications en rapport avec le reste de la province. Il serait urgent de terminer celles

qui sont commencées et d'améliorer celles qui existent. On sent tous les jours les avantages d'un chemin de Métis à Matane et des Trois Pistoles au Témiscouata. Dans les comtés de Dorchester et de l'Islet, à Kamouraska, à Rimouski et dans d'autres endroits de la province, de superbes et fertiles territoires seraient ouverts à l'agriculture par de nouveaux chemins dont les frais seraient compensés par la vente des terres. D'ailleurs les déboursements forts légers seraient nécessaires, les *colons* travailleraient eux-mêmes pour payer leurs terres en tout ou en partie.

Les belles terres du Saguenay ont attiré un nombre considérable de défricheurs. Il serait à désirer que le gouvernement étendit à deux ans encore le privilège, accordé à ceux qui s'y établiraient jusqu'au 1er mai 1850, de ne payer que 1 sheling de l'acre.

Il serait nécessaire de rallier le Saguenay et les paroisses des comtés en bas de Québec à cette ville par la navigation à la vapeur.

L'Outaouais offre également une grande étendue de terrains excellents, et les *colons* qui s'y établissent ont l'avantage de trouver dans les chantiers un débit avantageux de leurs produits. On ne peut trop louer le zèle des Père Oblats qui ont engagé beaucoup de gens des chantiers à se fixer sur des terres dans les comtés de l'Ottawa. Ici, comme ailleurs, le besoin de voies de communication se fait sentir. On avait commencé un chemin dans la direction du Grand Calumet en le poussant au-delà, jusqu'aux Iles des Allumettes, on ouvrirait aux défricheurs 200 milles du sol le plus riche du pays.

Les townships de l'est ont occupé l'attention du gouvernement pendant les dernières vacances. Plusieurs nouveaux établissements y ont été faits. Ici encore on demande des chemins. Il serait très important d'en ouvrir un de Gentilly au township de Blandford, et un autre qui unirait les rivières St-François et Yamaska. Telles sont les mesures les plus urgentes pour encourager la *colonisation* et arrêter l'émigration à l'étranger. Parmi les moyens moins directs, on pourrait citer l'ouverture d'un chemin de Québec à un point quelconque des nouveaux établissements du Saguenay et l'exécution du chemin de fer de Québec à Halifax, un obstacle au progrès des établissements récents, est le mauvais état des chemins qui ont coûté si cher au gouvernement et qui vont encore exiger de nouvelles dépenses. Il serait de l'avantage

des cultivateurs que le gouvernement se chargeât seul de l'entretien de ces chemins, et qu'il perçut un péage pour couvrir les frais exigés par les réparations. Un autre obstacle est le refus des grands propriétaires de vendre ou concéder leurs terrains ; ils se refusent ordinairement à contribuer à l'ouverture des chemins et profitent ensuite des avantages qui en résultent. On doit signaler aussi les abus commis par certains seigneurs : " Si la propriété a ses droits elle doit avoir aussi ses obligations et ses charges."

On peut indiquer parmi les moyens de troisième classe l'instruction publique et l'amélioration de l'agriculture. On doit déplorer les entraves qu'on s'attache à mettre de tous côtés au fonctionnement de la loi d'éducation. " L'ignorance est la taxe la plus lourde et actuellement la seule cause possible." On fait des efforts louables pour organiser des sociétés et fonder un journal d'agriculture ; on n'en a pas retiré tout le bien qu'on en pouvait attendre. La démonstration pratique, l'établissement de ferme modèle pourraient seuls faire faire des progrès rapides à l'agriculture.

L'établissement de manufactures aux produits desquelles on accorderait protection, et la réalisation de certains travaux publics donneraient de l'ouvrage à la population surabondante. La construction de docks et bassins dans la rivière St-Charles, l'amélioration du port de Québec et du fleuve au-dessous de cette ville, outre qu'elles occuperaient bien des bras inactifs, nous mettraient à même de tirer tout l'avantage possible de nos immenses travaux de colonisation et des libertés commerciales qui nous ont été accordées.

Le comité exprime en finissant l'assurance que l'exécution de plusieurs des mesures qu'il vient d'indiquer aurait un effet prompt et décisif. A ce rapport sont annexés des détails intéressants et des renseignements précieux qui sont fournis en partie par les membres du clergé.

---

## Chronique artistique

---

### Le concert de Berthe Roy à Québec.

C'est avec des bravos enthousiastes, des applaudissements et des gerbes de fleurs que Québec a accueilli Berthe Roy l'autre soir, dans la jolie salle de l'Auditorium qui, durant tout l'hiver, n'avait vu que les danses grotesques des clowns, les pantomimes et les grimaces de chanteuses du Bowery et les farces démesurément niaises d'amuseurs de bas étages. La condition où se trouve le théâtre, en cette vieille ville française qui s'est toujours laissée appeler l'Athènes du Canada, n'a pourtant pas détruit tout à fait le sens du bon et du beau, si on en juge par l'auditoire nombreux qui emplissait l'Auditorium le 4 juin.

La petite fille-prodige qu'était Berthe Roy, il y a huit ou dix ans, est devenue une gracieuse jeune fille et une artiste. Des traits harmonieux, de beaux yeux et de beaux cheveux noirs dont la masse, serrée par un croissant, dessinait admirablement le front ; une taille souple, une démarche aisée, puis, par dessus tout, un air de vraie modestie et un sourire enchanteur, voilà pour le physique. L'artiste est remarquable par une technique très sûre, une bonne qualité de son, une force contenue considérable,—je dirai plus—admirable à cet âge, et une grande netteté d'articulation.

Mademoiselle Roy a joué sur un mauvais piano ; il n'y avait rien à en tirer. Et cependant elle a tiré de beaux effets. Ce contretemps a sans doute nui parfois à l'interprétation que l'artiste aurait voulu réaliser. D'autre part, peut-être, la vie, effleurée à peine, ne lui a-t-elle pas encore révélé le sens profond et souvent profondément douloureux des choses que pensent les maîtres. Nous ne voudrions pourtant pas qu'elle vieillît : pour ce qui est de la vie, nous lui souhaiterions de rester toujours la fraîche jeune fille qui porte les robes à la cheville, mais, pour ce qui est de l'art, elle peut aller plus loin, et ce n'est pas lui faire injure que d'espérer qu'elle nous revienne bientôt vêtue de la longue robe à traîne et auréolée du complet épanouissement de son merveilleux talent.



M. Chamberland, violoniste, a du tempérament, beaucoup de tempérament et de l'habileté. Il sait où il va, il sait ce qu'il veut dire et il le dit comme il l'entend. Il ne fait pas non plus trop de concessions au goût populaire, ce qui est un mérite.

M. Gagné a une vraie voix de ténor. Il a partagé avec Mlle Godbout les honneurs du rappel dans le duo de "Roméo et Juliette."

Nous aimerions entendre Mme Montreuil dans un autre rôle que celui d'accompagnatrice, dont, du reste, elle s'est acquittée en perfection.

### Monsieur du Balcon

---

## L'idée de Mlle Jeanne

PAR S. BOUCHERIT

(*Suite*)

L'annonce de cette décision causa à Jeanne l'émotion la plus profonde. C'était le couronnement de son œuvre, c'était le but secret de ses plus ardents désirs. Ce devint l'unique objet de ses entretiens avec Mlle Marois. La jeune fille, avec la juvénile exaltation de son esprit, l'institutrice, avec ce goût de la mise en scène inné chez toute femme tombèrent d'accord sur l'utilité de donner à cette cérémonie le plus de splendeur possible. Elles rêvaient d'une église ornée de fleurs du haut en bas, d'autel décoré de lumières resplendissantes, du catéchumène conduit vers le saint lieu en procession solennelle. Rien ne leur paraissait assez beau ni assez pompeux. M. Viviers et le Curé coupèrent court à ces enthousiasmes. Très sagement, ils firent remarquer aux deux femmes que la véritable grandeur d'un acte, comme celui qui allait s'accomplir, ne dépendait pas d'un appareil extérieur, et que la simplicité ne ferait qu'en rehausser l'éclat. Une cérémonie collective comme celle de la première communion de tous les enfants d'une commune se prête à une manifestation où toutes les familles directement intéressées apportent leur contingent d'émotion et de décorations. Mais dans le cas actuel, où Pierre serait l'unique objet de la fête, trop de pompe ne pourrait que troubler son esprit, qui avait encore besoin de ménagements, et effaroucher sa timidité non encore complètement éteinte. M. Viviers ajouta que ce serait, de leur part même, faire acte d'ostentation orgueilleuse, ce qui était contraire à ses goûts et à ses habitudes.

Jeanne dut se ranger, non sans quelque regret, à ces raisonnements pleins de bon sens et il fut décidé que Pierre ferait sa première communion un dimanche ordinaire, à la messe du matin, tout simplement, sans que personne fut prévenu, autre que les deux familles.

Mais Montbuel est une fort petite ville, pour ne pas dire une bourgade ; le personnel de la fabrique constitue la plus grosse partie de la population, et une nouvelle circule dans les ateliers avec la rapidité de la navette qui s'y meut précipitamment pour tisser l'étoffe. Le secret, que M. Viviers croyait bien gardé, était connu de tout le monde et une manifestation spontanée, bien autrement touchante que si elle avait été préparée, allait se produire, qui serait pour le père et pour la fille la moins cherchée et la plus précieuse des récompenses.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'église, ils furent frappés de la foule inusitée qui l'encombrait. Tous les ouvriers de la fabrique, hommes et femmes, étaient là en rangs pressés, qui s'ouvrirent respectueusement devant M. Viviers suivi de Jeanne, de Henry, de Mlle Marois, Casimir Lombre s'était excusé, pris d'une migraine subite, fruit de ses veilles studieuses. Ensuite arriva la famille Dubreuil au grand complet, même le bon joufflu qui ouvrait de grands yeux, ne comprenait pas beaucoup ce que tout cela signifiait.

Le Curé dit la messe, fit un petit sermon très court, très touchant, où, tout en paraissant s'adresser à tous, il parlait surtout à Pierre. Puis celui-ci se leva et, d'un pas ferme, recueilli mais radieux, s'avança vers la table sainte. Jeanne marchait à sa droite lui servant en quelque sorte de marraine et Henry, son parrain, l'accompagnait à sa gauche. Derrière, venaient M. Viviers entre Dubreuil qui avait orné sa veste d'ouvrier de sa médaille de soldat, plus pâle qu'il n'avait été sur aucun champ de bataille, et Mme Dubreuil, dont un ruisseau de douces larmes inondait le visage.

On les laissa seuls aller à l'autel et en revenir. Mais quand ils eurent rejoint leurs places, communes une longue procession qui prit le chemin suivi par eux. Presque toutes les ouvrières de la fabrique, un très grand nombre d'ouvriers tête haute, sans respect humain, jeune ou vieux, défilèrent, allant tour à tour s'asseoir au banquet sacré. Rien n'était imposant comme cette démonstration muette et pieuse. Ces braves gens avaient compris que c'était là la meilleure manière de remercier Dieu, l'auteur de ce que, dans leur simplicité, ils appelaient un miracle, et Jeanne qui avait été son agent.

Une autre surprise attendait M. Viviers et sa fille. Plongés dans leur émotion, ils ne s'étaient pas aperçus que

l'église se vidait silencieusement. Quand ils se levèrent pour partir, ils étaient seuls. Mais devant la grille du château et la maison du surveillant, ils trouvèrent tous les ouvriers rangés en haie. Lorsqu'ils furent près d'eux, un vieillard à la barbe blanche, dont le dos voûté sur le métier disait les longs services, s'avança et, sans mot dire, tendit à M. Viviers un superbe bouquet dont la banderole portait : " Au père de ses ouvriers ! " Puis il prit des mains d'une femme un autre bouquet, celui-là tout blanc, fait de roses et d'œillets, du milieu desquels s'élevait un lis éclatant. Sur le ruban, blanc aussi, était écrit : " A l'ange sauveur, les camarades de Pierre. "

Malgré son énergie, M. Viviers tremblait d'émotion et, sans pouvoir trouver une parole, serrait nerveusement les mains tendues vers lui. Quant à Jeanne, éperdue, elle sauta au cou du vieil ouvrier, de Dubreuil, de Mme Dubreuil, des fillettes, de Pierre, sans oublier le joufflu son ami. Puis son expansion n'étant pas satisfaite, elle se jeta dans les rangs et se mit à embrasser à tort et à travers, dans le tas, les femmes, les hommes, les enfants, tout le monde. Mlle Marois eut son tour. En vérité, si Casimir avait été là, elle l'aurait embrassé !

Un repas de famille termina cette douce journée. M. Viviers avait exigé que toute la famille Dubreuil s'assît à sa table. M. le Curé assistait à la réunion ainsi que le doyen des ouvriers et la doyenne des ouvrières. Ce fut une fête intime, simple comme tous les cœurs qui s'y trouvaient rassemblés, et qui, au milieu de la joie, gardait l'empreinte des saintes émotions du matin. Aucun incident ne la troubla, si ce n'est qu'on fut obligé d'arrêter le gros joufflu qui se livrait à des débauches exagérées de crème à la vanille.

## VII

Les vacances, cette année-là, se terminèrent par un incident fort inattendu.

M. Viviers avait un ami très intime qui, parti comme lui-même du bas de l'échelle, était, par le travail, arrivé au sommet. M. Constant Saint-Yves, né dans les rangs les plus humbles, élevé comme M. Viviers dans la modeste école communale d'un petit village des bords de la Saône, est aujourd'hui membre de l'Institut, officier de la Légion d'hon-

neur et l'une des gloires de la peinture française. Tout le monde connaît ses paysages qui rivisent avec ceux de Daubigny et d'Harpignies, et qui se distinguent par un exquis sentiment de poésie et une expression de lumineuse clarté dont il semble avoir appris le secret de son maître, le grand Corot.

Les relations de M. Saint-Yves et de M. Viviers sont toujours restées fraternellement intimes. Leur conformité d'origine, leurs communs souvenirs d'enfance, leur égale élévation d'âme, le développement simultané de leurs carrières plus éloignés en apparence qu'en réalité—la grande industrie pratiquée comme le faisait M. Viviers, ne confine-t-elle pas au grand art?—tout avait créé entre ces deux hommes de ces liens qui ne se rompent jamais. La distance et le temps passent, sans les atteindre, sur de telles affections. Ah! on ne se voyait pas souvent, l'un vivant, à Lyon, l'autre à Paris. On ne s'écrivait pas non plus bien fréquemment, chacun étant fort absorbé par ses occupations. Mais quand on se retrouvait de loin en loin, on en était juste au point où l'on s'était quitté dans une amitié inébranlable.

M. Viviers reçut un matin le billet suivant :

“ Mon cher ami, j'ai besoin d'air pur pour moi. J'ai besoin d'arbres et d'eaux pour un tableau que je rêve. Tu as tout cela à Montbuel. J'arriverai après-demain pour y passer deux ou trois mois. Fais-moi préparer la chambre bleue, que j'ai occupée dans la petite visite que je t'ai faite il y a cinq ans. Elle m'avait beaucoup plu.

“ Tendresses à toi et à Jeannette qui doit être une grande demoiselle.

C. SAINT-YVES.

P.S.—A propos, fais-moi aussi arranger un atelier quelque part, à la fabrique par exemple, pourvu qu'il y ait beaucoup de lumière.”

Le télégraphe porta une réponse enthousiaste, et tout fut en mouvement à Montbuel pour l'arrivée du nouveau venu. Jeanne ne perdit pas une pareille occasion de remplir ses devoirs de maîtresse de maison, et surtout de se démener comme l'exigeait sa nature pétulante.

Elle était enchantée de la venue de M. Saint-Yves. D'abord, toute nouveauté est une joie dans la vie forcément un peu uniforme de la campagne. Puis elle avait gardé du précédent séjour du peintre un souvenir où se mêlaient agréablement son caractère exceptionnellement gai, et l'image

des poupées magiques qu'il avait apportées. Il n'apporterait sans doute plus de poupées, mais assurément il n'arriverait pas les mains vides, et Jeannette voyait déjà des perspectives pleines de séduction. . des fanfreluches, des coffrets, des bijoux peut-être. . Oh ! si c'étaient des bijoux !. . Enfin, quoi qu'il y eût, M. Saint-Yves serait le bienvenu et Jeanne avait comme un pressentiment joyeux que ce voyage serait marqué par un bonheur plus grand même que celui des bijoux.

M. Saint-Yves arriva et apporta—premier cadeau—sa gaiété aussi vive que de bon aloi, qui faisait à certains moments du grand artiste un véritable camarade de jeux pour Jeanne et pour Henry. On ne savait, dans certains cas, à voir leurs folles parties, quel était le plus enfant des trois. L'entrain juvénile, surprenant chez cet homme aux cheveux gris et au nom célèbre, s'alliait, chez lui, d'une manière étrange et charmante, à l'élévation de son esprit plein de poésie et à une rare finesse d'observation, qu'il n'appliquait pas seulement aux choses de la nature pour les reproduire dans ses tableaux, mais au caractère des gens qu'il pénétrait en un clin d'œil. C'est ainsi qu'il eut vite fait de deviner Casimir, sans que Jeanne eût besoin de s'en mêler, et qu'il le prit comme plastron de plaisanteries, toujours si délicates qu'il était impossible de s'en fâcher et si spirituelles que le destinataire ne les comprenait pas toujours. Mais Mlle Viviers, plus maligne, les saisissait toutes et en savait presque autant de gré à l'auteur que du superbe collier sorti des malles du peintre et qui avait dépassé ses plus ambitieuses espérances.

Naturellement, M. Saint-Yves fut vite au courant de l'histoire de Pierre. Jeanne, Mlle Marois, M. Viviers, le curé lui-même la lui contèrent, chacun à son point de vue, et personne ne la lui aurait contée qu'il aurait eu vite fait de la pénétrer à lui tout seul. Peut-être même fit-il, à cet égard, certaines remarques que personne n'avait faites, mais qu'il garda pour lui.

Il goûta personnellement beaucoup Pierre, quand celui-ci fut présenté. Son aventure presque miraculeuse, cette éclosion subite d'un esprit qui semblait à jamais éteint, et que la volonté d'une gracieuse fillette avait rappelé à la vie, étaient faites pour intéresser un artiste toujours un peu ami du romanesque. Puis le jeune Dubreuil était vraiment plai-

sant par lui-même. Son corps s'était développé en même temps que son intelligence. Son visage, dont les traits s'étaient régularisés et que commençait à ponctuer un ombre de moustache naissante, gardait, dans sa virilité qui s'affirmait, une douceur et une pureté enfantines qui lui prêtaient un caractère singulier et gracieux. Ce qui frappa surtout le peintre observateur ce furent ses yeux dont le regard, encore un peu fixe, semblait s'appuyer sur les choses vues comme pour s'en mieux pénétrer, regard limpide et droit derrière lequel on sentait que n'avait jamais pu naître une pensée mauvaise. Le grand artiste, qui, sous sa jovialité, était aussi un grand penseur, prit en affection l'innocent d'hier et eut comme une prescience qu'il pouvait avoir aussi une œuvre à faire près de lui pour compléter celle de Jeanne.

Il demanda à M. Viviers—ce qui lui fut immédiatement accordé—d'emmener Pierre avec lui, soi-disant pour porter ses instruments de travail dans les longues stations qu'il faisait au milieu des bois. Pierre, à cette proposition, fut partagé entre deux désirs contradictoires. Aller passer des journées entières dans les bois, qu'il aimait tant, le remplissait de joie, mais il fallait pour cela interrompre ses cours, c'est-à-dire quitter Jeanne. Celle-ci, comme si elle avait deviné cette hésitation, y mit fin d'un seul mot :

—Allez avec M. Saint-Yves, Pierre. Cela me fera plaisir, sir.

Cela suffit. Pierre partit. Chaque jour, désormais, M. Saint-Yves s'en allait en compagnie de son "rapin", ainsi qu'il le nommait, qui lui portait sa boîte de couleurs et son chevalet. Ils marchaient à l'aventure jusqu'à ce que le peintre, soudain saisi par la disposition pittoresque d'un groupe d'arbres, une perspective heureuse ou un effet de lumière attrayant, s'arrêtât. Il s'installait alors, se mettait au travail et, en quelques coups de son pinceau expérimenté, il jetait une esquisse qui devait plus tard trouver place dans quelque grand tableau et qui, par elle-même, constituait une œuvre exquise où toujours on retrouvait cette qualité maîtresse du grand artiste : l'air. C'était par là surtout qu'il se rapprochait de son illustre professeur. On sentait dans ses toiles la fluidité de l'atmosphère enveloppant les objets. On y respirait, si l'on peut ainsi parler. Il semblait que les branches de ses arbres étaient agitées par la brise et l'on comprenait que l'oiseau, qu'un caprice lui fai-

sait indiquer dans un coin du ciel, pût se soulever de ses ailes légères dans l'éther ambiant.

M. Saint-Yves, d'ordinaire si gai, même un peu loquace, se transformait, quand il avait la palette à la main. Pas un mot ne sortait de ses lèvres entr'ouvertes. Pas un de ses regards ne s'égarait loin de ses modèles. Il était tout à son sujet et à l'inspiration qui le lui faisait reproduire, avec une minutieuse exactitude dans le détail et en lui donnant l'empreinte de cette poésie dont le feu sacré vivait en lui. Mais tout à coup il s'arrêtait, poussait un soupir de soulagement satisfait, donnait un dernier coup d'œil à son ébauche déjà vivante et parfaite, et, l'artiste enthousiaste se changeant en homme qui avait faim, il s'écriait avec sa bonne humeur revenue :

—Maintenant, Monsieur Pierrot, à table !

Alors Pierre sortait d'un panier des vivandes froides, des fruits, un flacon de vieux vin, et les deux compagnons déjeunaient gaîment, assis sur l'herbe, devenus camarades malgré la différence des rangs.

Pendant le repas et la récréation qui suivait, M. Saint-Yves n'arrêtait pas son étude mais c'était Pierre alors qu'il étudiait. Celui-ci se livrait chaque jour davantage, retenu au début par un reste de timidité, mais, depuis, mis en confiance par la rondeur simple de l'artiste. Même, avec lui, il se sentait plus libre, plus expansif qu'avec Jeanne. Il n'était plus arrêté par cette sorte de vénération respectueuse, quasi religieuse, qu'il avait pour la jeune fille, et dans cette âme toute neuve, si récemment éveillée et qui s'ouvrait candidement devant lui, M. Saint-Yves apercevait des perspectives encore bien autrement belles que celles que reproduisait son pinceau. Son intérêt ne tarda pas à se changer en une affection véritable, profonde, paternelle.

(A suivre.)

---

LA SOCIÉTÉ DE  
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

27 RUE BUADE, QUÉBEC.



# L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

---

Première Année, No. 4.

1<sup>er</sup> Juillet, 1908.

---



SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES, qui viendra à Québec à l'occasion des fêtes du Troisième Centenaire.

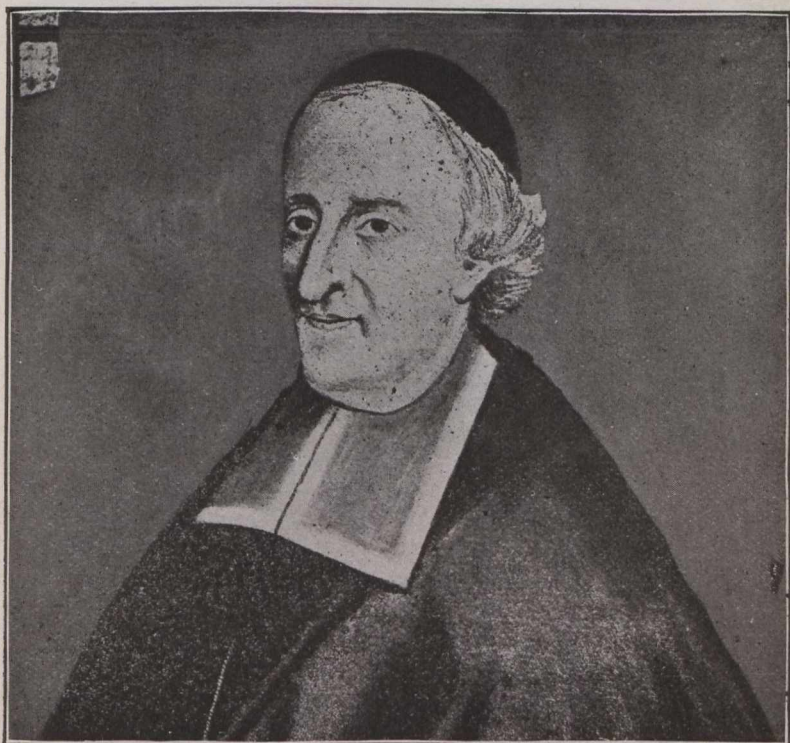
L'ILLUSTRATION

Supplément de La Revue Française

Paris, le 15 Mars 1900

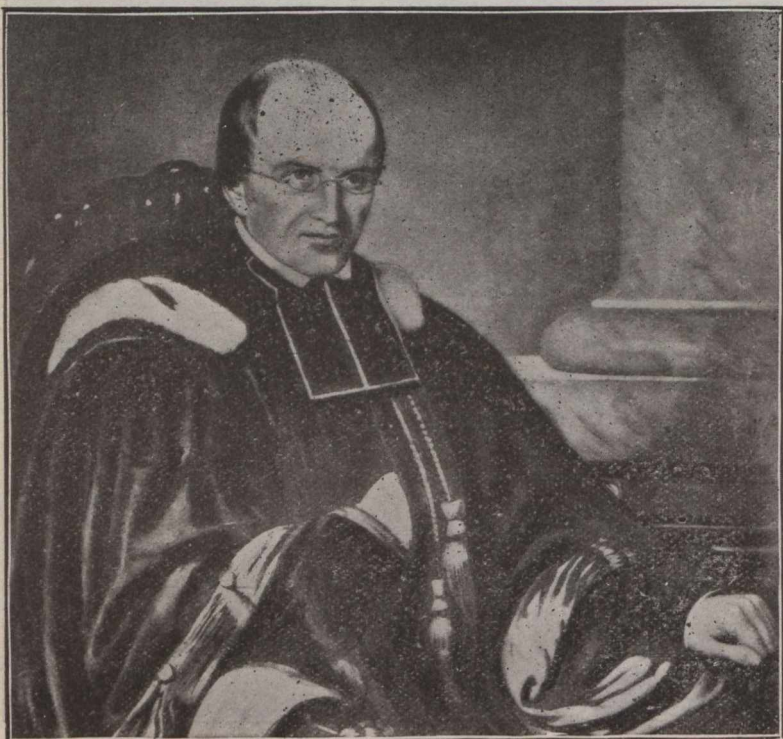


Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada,  
LORD GREY.



GR DE LAVAL

A la Sainte-Mémoire duquel ont vient d'élever un monument.



MGR CASEAU

Premier recteur de l'Université Laval



MGR O. E. MATHIEU  
Recteur actuel de l'Université Laval

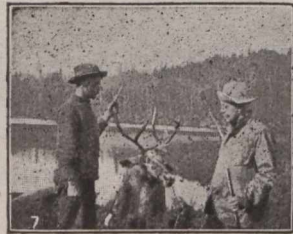
## Scènes Canadiennes



Articles de la main-d'œuvre canadienne.



LA FILEUSE.—Un métier en honneur dans les campagne de Québec.



EN VACANCES I